

Rapport Annuel

2025



Organisation
mondiale de la Santé
Congo



Suivez-nous





Crédits photographiques : OMS Congo ; Présidence de la République du Congo

Compilation et édition : Dr Vincent Dossou Sodjinou, Mme NGO Ella Maiyong, M. Mohamed Diawara

Conception et mise en forme : M. Mohamed Diawara

Contributions : Dr Vincent Dossou Sodjinou, M. Ibrahima Millimono, Mme NGO Ella Maiyong, Dr Guy Michel Mbemba Moutounou, Dr Theoneste Nteziryayo, Dr Youba Kandako, Dr Georges Batona, Dr Cyr-judicaël Passi-Loumba, Dr Angélie Serge Patrick Dzabatou Babeaux, M. Mohamed Diawara, Dr Jean-Claude Moussoki, Dr Issa Kane, M. Serge Francis Elenga Garba, Dr Christian Mikhael Boueya Bouesso.



TABLE

DES MATIÈRES

Sigles et acronymes	p.5
Mot du Représentant Résident	p.6
Lettre de Représentation	p.8
Mot du Ministre de la Santé et de la Population	p.10
Alignement de la stratégie de coopération avec le PNDS et les ODD	p.11
Aperçu de notre effectif et financement OMS Congo en 2025	p.12
2025 en chiffres	p.13

1 GARANTIR LA SANTÉ	p.14
.....	p.31



2 PROTÉGER LA SANTÉ	p.32
.....	p.37



3 PROMOUVOIR LA SANTÉ	p.38
.....	p.41



4 LUTTE CONTRE LES MALADIES	p.42
.....	p.47



5 LEADERSHIP ET ADMINISTRATION	p.48
.....	p.55



Vidéo des réalisations de l'OMS au Congo en 2025	p.56
Remerciements	p.57

SIGLES ET ACRONYMES

AMTS : Analyse du marché du travail en santé
CAMU : Caisse d'Assurance Maladie Universelle
CAP : Connaissances, Attitudes et Pratiques
CDN : Contribution Déterminée au niveau National
CNS : Conseil National de la Santé
CVDI : Centre Virtuel de Documentation et d'Information
DHIS2 : District Health Information System 2
DTS : Dépense Totale de Santé
ESPEN : Expanded Special Project for Elimination of Neglected Tropical Diseases
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
GAVI : Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation
GTCV : Groupe Technique Consultatif sur la Vaccination
HFPM : Health Financing Progress Matrix
LNSP : Laboratoire National de Santé Publique
MCPLC : Marché Courir Pour La Cause
MLM : Mid-Level Management (cours de gestion intermédiaire en vaccination)
MNT : Maladies Non Transmissibles
MTN : Maladies Tropicales Négligées
ODD : Objectifs de Développement Durable
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PCR : Polymerase Chain Reaction (Réaction de polymérisation en chaîne)
PEV : Programme Élargi de Vaccination
PGT : Programme Général de Travail
PIB : Produit Intérieur Brut
PNDRHS : Plan National de Développement des Ressources Humaines pour la Santé
PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
PTAB : Plan de Travail Annuel Budgétisé
PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant
RDC : République Démocratique du Congo
RHS : Ressources Humaines pour la Santé
RSI : Règlement Sanitaire International
SCP : Stratégie de Coopération Pays
SE : Surveillance Environnementale
SHA-2011 : System of Health Accounts 2011
SNFS : Stratégie Nationale de Financement de la Santé
SPAR : State Party Annual Reporting
SSP : Soins de Santé Primaire
THA : Trypanosomiase Humaine Africaine
UE : Union Européenne
UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD : Dollar des États-Unis
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine
VPH : Virus du Papillome Humain



MOT DU REPRÉSENTANT RÉSIDENT DE L'OMS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) demeure engagée à apporter à tous les peuples du monde le niveau le plus élevé de santé possible. Cette exigence d'équité traduit l'engagement de l'OMS à respecter le droit à la santé de chaque peuple du monde en lien avec sa constitution. Ces valeurs d'équité et du respect du droit à la santé ont guidé les actions de l'OMS Congo en 2025 dans son accompagnement au Gouvernement et dans la coordination des partenaires techniques et financiers du secteur santé.

L'année 2025, dont nous faisons ici rapport, en lien avec les principes de redevabilité et de compte-rendu, a été marquée par un contexte mondial caractérisé par la remise en question du multilatéralisme et par une crise financière aiguë ayant engendré une réduction substantielle de nos ressources humaines.

L'OMS Congo a su transformer cette crise en opportunités et a su faire preuve de résilience, d'innovation et d'efficacité. Ces défis ont renforcé notre détermination à poursuivre, avec encore plus d'impact, notre mission au Congo pour améliorer durablement l'état de santé et le bien-être des populations.

Les prochaines pages de ce rapport vous édifieront sur quelques réalisations majeures dans les domaines de la couverture sanitaire universelle, la prévention et réponse aux urgences, la promotion d'un meilleur état de santé et de bien-être des populations congolaises avec comme focus majeur le renforcement des soins de santé primaire, le renforcement du système national de santé et la mobilisation locale de ressources.

Nos résultats en 2025 illustrent notre engagement collectif avec les autorités nationales, les partenaires, la société civile et les communautés pour la santé au Congo. Ces réalisations sont le reflet de ce que nous pouvons accomplir lorsque nous unissons nos forces autour d'une vision commune : celle d'un système de santé plus résilient, plus équitable et plus performant. L'OMS Congo salue l'excellence collaboration qui a caractérisé sa relation avec les partenaires techniques et financiers, avec le ministère de la Santé et de la Population sous le leadership du Professeur Jean-Rosaire IBARA et avec l'ensemble du Gouvernement et du peuple congolais.

En 2026, l'OMS Congo poursuivra son appui au Gouvernement avec la même détermination pour matérialiser en impact visible la vision de « santé pour tous » et de l'équité en santé. Ensemble, continuons à agir pour garantir à chaque Congolais, partout au Congo, le droit fondamental à la santé.



Dr Vincent Dossou SODJINOU
Représentant Résident de l'OMS au Congo

Lettre de représentation

Chers partenaires, chers donateurs, chères autorités nationales de la République du Congo, chers volontaires en ligne, Mesdames, Messieurs.

En ce début de l'année 2026, je viens ici vous remercier pour la qualité de la collaboration et du partenariat qui a caractérisé notre relation au cours de l'année en 2025 qui s'est achevée. L'année 2025 a été une année d'épreuve pour nous tous, épreuve dont la gravité a été renforcée par les défis économiques rencontrés par l'OMS et ayant abouti à une perte massive de plus de 65 % de l'effectif du bureau pays Congo. Mais cette épreuve a été pour mon équipe et moi, l'opportunité de vous démontrer notre résilience, notre capacité à surmonter les défis pour renforcer la mise en œuvre de notre mission, celle d'accompagner la vision de « santé pour tous » définie dans les politiques nationales. Je peux avec une fierté humble vous confirmer que nous avons rempli notre mission avec plus d'abnégation, d'innovations, d'interventions efficaces et plus d'impact sur l'état de santé et de bien-être des populations Congolaises.

Dans le domaine de la gouvernance, les rumeurs de délocalisation du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique de Brazzaville ont été formellement démenties par le Directeur Général de l'OMS, le Docteur Tedros Adhanom GHEBREYESUS et le Directeur Régional de l'OMS pour l'Afrique, le Docteur Mohamed Yakub JANABI. Le Congo demeure l'unique pays qui détient l'accord de siège du bureau régional. En étroite collaboration avec le Gouvernement et les partenaires, l'OMS a élaboré sa troisième stratégie de coopération pays 2025-2028 qui a été officiellement lancée le 5 décembre 2025. L'OMS a apporté un appui conséquent au ministère de la Santé et de la population pour le renforcement de la gouvernance sanitaire avec le premier conseil national de santé ayant abouti à plusieurs recommandations majeures dont la prise d'un décret révisant la composition et les attributions du conseil national de la santé. L'Organisation a également appuyé les revues du secteur public puis du secteur privé et confessionnel de la santé, jetant ainsi les bases d'une meilleure redevabilité des acteurs du système national de santé.

Dans le domaine de la couverture sanitaire universelle, la Caisse d'Assurance Maladie Universelle est entrée dans sa phase active avec l'installation des organes de gouvernance, le démarrage des activités dans 135 formations sanitaires, ce qui augure de la réduction des dépenses directes de santé des ménages et des dépenses de santé catastrophique. La cocréation de l'OMS avec plusieurs partenaires a permis d'offrir des soins gratuits à plus de 10 500 personnes vulnérables à

travers les "21 days of Y'ello Care" de la Fondation MTN, la campagne de soins gratuites de Ngabe organisée avec une dizaine d'ambassadeurs et celle d'Owando coorganisée avec l'ONG Owando Pluriel.

L'OMS a coordonné l'analyse du marché de travail en santé et contribué à l'élaboration et la validation de la stratégie nationale des ressources humaines de la santé 2025-2030. L'OMS est fière d'avoir pris une part active à l'élaboration des comptes nationaux de santé et d'avoir initié le processus d'élaboration de la stratégie nationale de financement de la santé. Dans la même lancée, l'OMS a accompagné le pays à renforcer la gouvernance dans le domaine de la vaccination. La stratégie nationale de vaccination a été finalisée et en instance de validation par le Comité de coordination inter-agence. De même, le Groupe Technique Consultatif sur la Vaccination a été mis en place et formé ; ce groupe a approuvé l'introduction au Congo de la vaccination contre le virus du papillome humain ouvrant la porte à une génération de filles et de femmes sans cancer du col de l'utérus. L'introduction de la vaccination contre Ebola et le Mpox a été également approuvée. L'OMS, avec l'appui financier de GAVI, a conduit la formation de 116 formateurs nationaux sur le cours de vaccination MLM et a accompagné le pays pour organiser des campagnes de masse qui ont permis de vacciner 855 346 enfants contre la rougeole et 137 817 personnes contre le choléra.

Dans le domaine de l'accès équitable aux interventions obstétricales vitales, l'engagement de l'OMS Congo a été concret. Nous avons appuyé le développement du plan stratégique national de prise en charge de la césarienne, de la grossesse extra-utérine, des soins d'urgence de nouveau-né issu d'une césarienne. La mise en œuvre de ce plan a permis d'offrir à 6 000 femmes des interventions vitales en situation d'urgence. Grâce à l'appui de l'OMS, la proportion des structures sanitaires qui conduisent des audits des décès maternels est passée de 25 % en 2024 à 65 % en 2025. La tendance à la baisse des indicateurs de la santé maternelle et infantile a été maintenue avec un taux de mortalité maternelle de 260 décès pour 100 000 naissances vivantes selon l'observatoire national des décès maternels et infantiles.

La lutte contre les maladies non transmissibles a été renforcée
L'OMS a appuyé le développement et la validation de plusieurs documents techniques dont les lignes directrices de prise en charge des cancers courants,

le plan stratégique national de lutte contre l'insuffisance rénale 2025-2026, le guide de prise en charge du diabète de type 1, le guide simplifié de prise en charge de la drépanocytose et le manuel adapté WHO PEN de prise en charge des MNT. De même, 21 formations sanitaires ont été dotées en manuels adaptés Whopen de prise en charge des MNT. Par ailleurs, 1 592 personnes ont été dépistées pour les MTN dans la Likouala avec 70 cas de lèpre (dont 28 nouveaux multibacillaires). À l'aide d'algorithmes diagnostiques standardisés recommandés par l'OMS, 7 475 personnes ont été dépistées pour la trypanosomiase humaine africaine avec 35 cas confirmés détectés au stade 1 et traités.

L'OMS Congo a aussi appuyé la lutte contre les géohelminthiases (schistosomiase), avec 68 968 enfants en âge scolaire traités. En matière de lutte contre les maladies prioritaires, l'OMS Congo a appuyé le développement de trois documents stratégiques notamment les normes et procédures sur la PTME, la stratégie Pré exposition au VIH, et le guide sur l'introduction de traitement préventif intermittent du paludisme chez le nourrisson.

Dans le domaine de la prévention et réponse aux urgences sanitaires

Le profil épidémiologique du pays est en mutation ; la grippe est apparue, selon les données du DHIS2, comme la deuxième cause de consultation dans notre pays en 2025. La capacité d'anticipation de l'OMS, basée sur les données probantes, a permis d'initier dès fin 2024 les mesures pour l'intégration du Congo dans le réseau de la surveillance sentinelle de la grippe. Depuis novembre 2025, le Congo est devenu le 31ème pays africain mettant en œuvre la surveillance sentinelle de la grippe. Cette prouesse permet au Congo d'identifier désormais les souches de virus de grippe qui circulent dans le pays, de les caractériser au laboratoire, de contribuer à l'identification des contre-mesures médicales et de renforcer la sécurité sanitaire nationale.

Outre les inondations, l'épidémie du choléra a été l'urgence sanitaire majeure gérée au cours en 2025. L'OMS Congo a apporté un appui stratégique, technique et logistique de qualité qui a permis de contenir rapidement l'épidémie, de réduire son ampleur et sa gravité. Des formations des acteurs, à la remise de plus de 22 tonnes de logistiques en passant par la coordination des partenaires et la mobilisation des ressources, l'OMS a été à l'avant-garde d'une réponse de qualité, efficace, efficiente et qui intègre le renforcement des capacités locales afin de prévenir de futures épidémies.

Dans ce cadre, l'OMS mettra en œuvre à partir de 2026 un projet de renforcement du système de santé afin d'agir de façon durable sur les causes et facteurs favorisants des épidémies dans le pays. L'OMS a également joué un rôle déterminant dans le renforcement des capacités du système national de santé pour prévenir l'introduction en République du Congo de la Maladie à virus Ebola ayant touché la RDC voisine.

Dans le domaine de la promotion de la santé

L'OMS a été particulièrement active dans la promotion d'un meilleur état de santé et de bien-être des populations. L'OMS

Congo a appuyé le développement de trois documents stratégiques majeurs à savoir le plan stratégique de lutte contre le tabagisme et le commerce illicite des produits du tabac 2025-2029, la politique nationale de promotion de la santé 2025-2030 et le plan stratégique national de promotion de la santé 2026-2030.

Dans la lancée des volontaires en ligne utilisés en 2024 pour sensibiliser sur le VIH/SIDA, nous avons lancé l'initiative « vacances santé ». A travers 400 volontaires en lignes, nous avons sensibilisé un effectif cumulé de 2 134 872 adolescents et jeunes sur le VIH/SIDA, le choléra, les méfaits du tabagisme et de l'alcoolisme. Une campagne nationale de sensibilisation sur les méfaits du tabagisme et les ruses de l'industrie du tabac a été organisée et permis de toucher 27 212 personnes en juillet 2025. L'OMS a appuyé l'analyse situationnelle de la consommation nocive d'alcool, renforçant ainsi sa contribution dans la lutte contre les déterminants sociaux de la santé. De même, l'OMS Congo est fière d'avoir formé 5 578 élèves et enseignants sur le lavage des mains dans six écoles de Brazzaville et 250 élèves et enseignants du Complexe scolaire de la liberté sur les techniques de nettoyage des toilettes.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources

En 2026, l'OMS a été active dans le domaine de la mobilisation des ressources. J'ai organisé une master class pour former mon équipe sur la mobilisation des ressources. Des plaidoyers de haut niveau ont été conduits auprès des entreprises de la place mais aussi auprès du Sénat, de l'Assemblée nationale et des secteurs ministériels.

Ces efforts ont abouti à la mobilisation de 2,5 millions de dollars dont 500 000 dollars mobilisés localement auprès de la Fondation SNPC. D'un autre côté, le gouvernement a inscrit une ligne budgétaire d'appui au bureau pays OMS de 950 millions de francs CFA pour l'année 2026.

Perspectives 2026

L'année 2026 verra un nouvel élan de l'équipe de l'OMS dans la mise en œuvre de sa stratégie de coopération avec le Gouvernement et dans la concrétisation de la vision de "santé pour tous". Nous poursuivons la collaboration étroite avec le Gouvernement, l'ensemble des partenaires et la communauté des donateurs pour faire de la santé le levier majeur pour le développement économique et social du Congo.

Avec toutes mes considérations.

Dr Vincent Dossou SODJINOU

Représentant Résident de l'OMS au Congo





RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION

MOT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Au nom du Gouvernement de la République du Congo, j'ai l'honneur d'approuver le présent Rapport annuel du bureau pays de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en République du Congo, qui constitue un document de référence essentiel mettant en lumière l'appui technique, stratégique et opérationnel apporté à notre système national de santé.

Dans un contexte marqué par des défis sanitaires complexes, notamment la survenue d'épidémies telles que le choléra, ainsi que par des contraintes structurelles et économiques, ce rapport met en évidence des résultats tangibles obtenus grâce à un partenariat solide et dynamique entre le Ministère de la Santé et de la Population et l'OMS.

Les avancées enregistrées au cours de l'année écoulée sont significatives. Elles portent notamment sur le renforcement de la gouvernance sanitaire, la mise en œuvre progressive de la couverture sanitaire universelle, l'amélioration de l'accès équitable à des soins de qualité, ainsi que le renforcement de la prévention et de la riposte aux urgences sanitaires. Des progrès notables ont également été réalisés dans les domaines de la vaccination, de la santé maternelle et infantile, de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que du développement des ressources humaines en santé.

Ce rapport illustre également les efforts déployés pour consolider la résilience de notre système de santé, notamment à travers le renforcement des soins de santé primaires, l'amélioration des systèmes d'information sanitaire et la promotion de la santé au niveau communautaire.

Ces résultats témoignent de l'engagement constant

du Gouvernement, sous la haute autorité de **Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'État**, à bâtir un système de santé plus performant, équitable et accessible à tous.

Ils reflètent également la qualité de la collaboration avec l'OMS et l'ensemble des partenaires techniques et financiers, dont l'appui demeure déterminant.

Je tiens à saluer l'engagement remarquable des équipes de l'OMS au Congo, ainsi que celui des professionnels de santé, qui œuvrent avec dévouement, souvent dans des conditions difficiles, pour répondre aux besoins des populations.

Le Gouvernement réaffirme sa volonté de consolider ce partenariat stratégique avec l'OMS, en vue d'accélérer la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire et de progresser résolument vers l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.

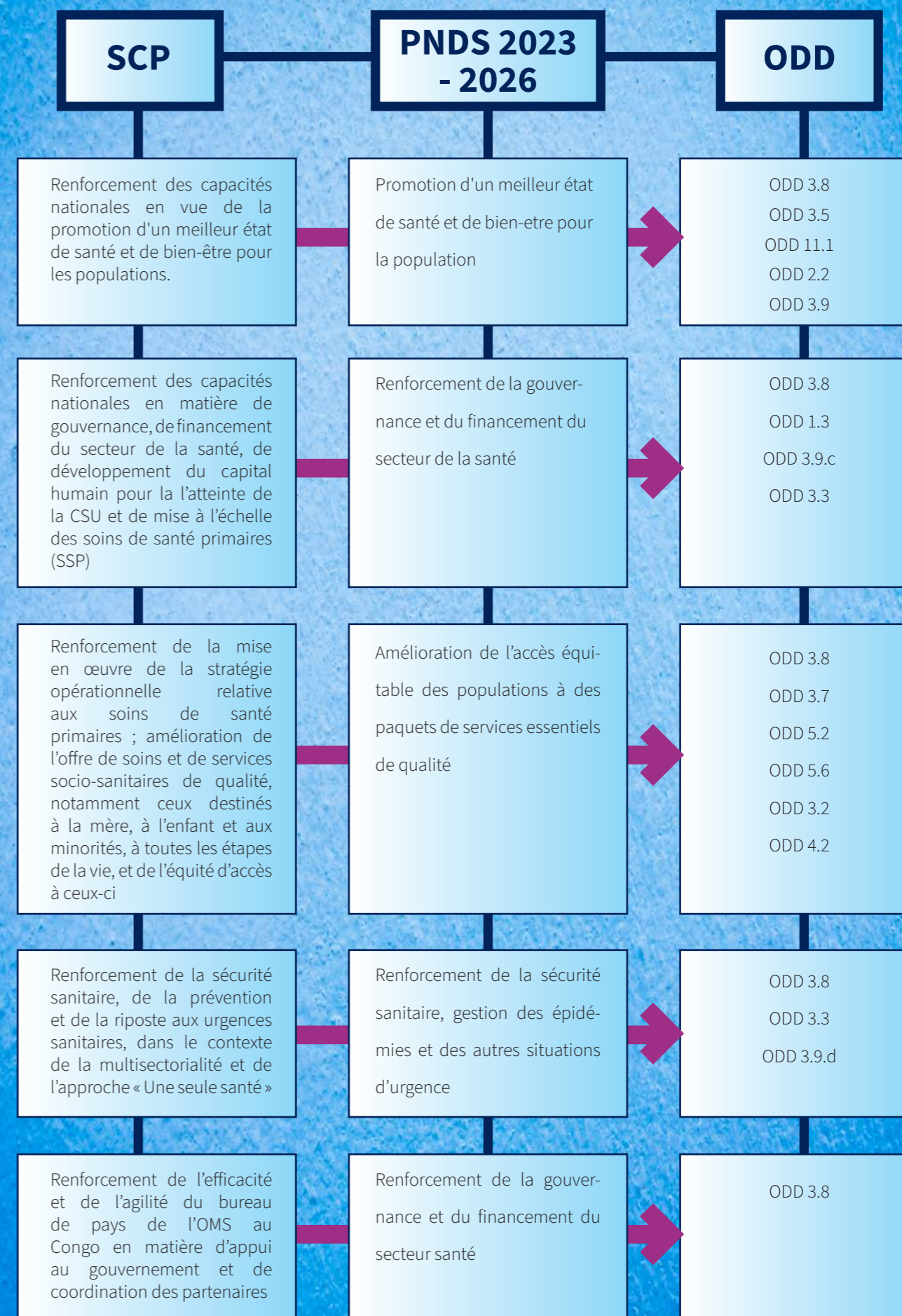
« Au nom du Gouvernement de la République du Congo, je salue ce rapport qui témoigne de la solidarité du partenariat avec l'OMS et de notre engagement commun à bâtir un système de santé plus résilient, équitable et au service de chaque Congolais. »



Pr Jean-Benoît IBARA
Ministre de la Santé et de la Population



Alignement de la Stratégie de coopération avec le PNDS et les ODD



Aperçu de notre effectif et financement OMS Congo en 2025

Notre effectif



25
membres
du personnel



5
femmes



20
hommes

Notre financement

Total des fonds en 2025 :

3 644 353 USD

Pilier	MONTANT (USD)
Couverture Sanitaire Universelle	1 382 052
Préparation et réponse aux urgences	475 734
Promotion de la santé	120 201
Appui Opérationnel	1 044 138
Polio (programme spécial)	190 665
Emergency funding	389 300
ESPEN (programme spécial)	42 263



2025

en chiffres

Des résultats concrets pour la
santé des populations au Congo.

2,5 millions
USD



mobilisés pour les interven-
tions de santé

10 500



personnes vulnérables ont
bénéficié de soins gratuits

950 millions
FCFA



mobilisés par le Gouverne-
ment pour soutenir la santé

6 000



femmes prises en charge
pour des urgences obstétri-
cales

855 346



enfants vaccinés contre la
rougeole

137 817



personnes vaccinées contre
le choléra

135



formations sanitaires enga-
gées dans la CAMU

2 134 872



jeunes sensibilisés via des
campagnes digitales

27 212



personnes sensibilisées sur
les méfaits du tabagisme

219



institutions mobilisées pour
les comptes nationaux de
santé

5 578



élèves et enseignants for-
més au lavage des mains

65 %



des structures réalisent des
audits des décès maternels
(vs 25 % en 2024)

35



cadres formés au finance-
ment de la santé (HFPM)

57 %



des décès maternels hospi-
taliers audités

77



professionnels formés aux
audits cliniques

1

GARANTIR LA SANTÉ



1- Mécanismes de gouvernance et de leadership renforcés

En 2025, l'OMS a appuyé le Ministère de la Santé et de la Population dans le renforcement de la gouvernance sectorielle à travers l'organisation de la revue annuelle des performances du secteur.

Cette revue a permis d'analyser les résultats de 2024 et d'identifier les priorités pour 2025, notamment la faible intégration du secteur privé dans le système d'information sanitaire. Pour y remédier, l'OMS a soutenu l'organisation d'une revue du secteur privé, confessionnel et militaire de la santé élargie au secteur pharmaceutique. Cette concertation a permis d'établir un diagnostic partagé et d'élaborer une feuille de route visant à améliorer la collaboration entre secteurs.

L'année a également été marquée par la tenue de la première réunion du Conseil national de la santé depuis sa création, aboutissant à des résolutions majeures pour rendre le système plus inclusif et performant.

Principales résolutions du Conseil national de la Santé

- Adopter un décret de modification du décret n° 84/290 du 26 mars 1984 portant création du Conseil national de la santé et du Développement Social
- Diversifier les sources de financement de la santé, en développant des financements innovants et en renforçant la mobilisation des ressources locales, afin de réduire la dépendance au budget national
- Renforcer la gouvernance et la transparence dans la gestion des financements de la santé en instaurant des mécanismes de contrôle, de reddition des comptes et d'équité territoriale pour réduire les inégalités
- Accélérer la mise en œuvre de la fonction publique territoriale (Elaboration des besoins et attribution des postes budgétaires)
- Mettre en place des mécanismes de fidélisation des agents de santé en zone rurale (primes, logements, opportunités de formation continue...)



Vue du podium lors de l'adoption des résolutions du Conseil national de la Santé le 18 juillet 2025.

- Veiller à l'application des normes de construction et d'implantation des infrastructures de santé, d'acquisition des équipements des formations sanitaires
- S'assurer de la disponibilité de la fourniture d'eau, de l'énergie électrique, des toilettes et incinérateurs dans les formations sanitaires
- Instaurer des mécanismes clairs et harmonisés de coordination, de suivi et d'évaluation entre les services déconcentrés et les collectivités locales afin de renforcer la gouvernance locale et d'éviter les chevauchements de compétences des districts sanitaires
- Opérationnaliser les Conseils Départementaux de Santé en les dotant de ressources financières, d'outils de planification stratégique et de suivi-évaluation, tout en clarifiant et renforçant leur rôle consultatif et décisionnel
- Renforcer la coordination intersectorielle, en particulier la mise en œuvre opérationnelle de l'approche « Une Seule Santé »
- Mettre en place dans les villages et quartiers, des points focaux pour la prévention et le contrôle des infections (PCI) chargé de veiller sur l'hygiène et l'assainissement
- Intégrer systématiquement et pleinement les considérations de santé dans toutes nos stratégies, politiques et plans nationaux de lutte contre le changement climatique
- Appeler les institutions financières internationales, les fonds climatiques mondiaux et les partenaires au développement à accroître significativement et à simplifier l'accès aux financements dédiés aux initiatives de santé et climat, reconnaissant le rôle crucial du secteur de la santé dans l'adaptation et l'atténuation.

L'OMS a par ailleurs soutenu le fonctionnement des conseils départementaux de santé, renforçant leur rôle de suivi des performances des districts sanitaires et de la gestion locale des services par les collectivités locales en lien avec la **loi N°10/2023 du 6 février 2023**, portant transfert des compétences aux collectivités locales.



Photo de famille de la revue du PTAB 2024 et la Planification 2025



Le Représentant de l'OMS au Congo avec le Ministre de la Santé et de la Population après le CNS.



Le Président de la République en train de couper le ruban lors de l'inauguration de l'hôpital général de Sibiti le 24 novembre 2025.



L'OMS a appuyé l'opérationnalisation de la vision de la " Santé pour Tous " de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'Etat. De même l'équité en santé a été renforcée à travers l'inauguration des Hôpitaux généraux de Sibiti et Ouesso ainsi que de l'Institut National de Biologie et de Veille Sanitaire.

HÔPITAL GÉNÉRAL

Photo officielle prise lors de l'inauguration de l'Hôpital général de Sibiti, en présence du Président de la République, du Premier Ministre, de plusieurs membres du Gouvernement et du Représentant de l'OMS au Congo.



Vue du bloc administratif de l'Institut National de Biologie et de Veille Sanitaire inauguré le 17 novembre 2025 par le Président de la République en présence du Représentant de l'OMS au Congo.



Une importante affluence de population mobilisée tout au long de l'Hôpital général de Sibiti à l'occasion de la cérémonie d'inauguration.

Avancées vers la couverture sanitaire universelle

La Caisse d'Assurance Maladie Universelle (CAMU) a démarré ses activités pilotes dans **trois (03) localités**, notamment, Brazzaville, Pointe Noire et Oyo, en avril 2025 ; avec **135 formations sanitaires** engagées dans le processus en fin décembre 2025. Ceci marque une étape importante vers la réduction de la vulnérabilité financière des populations face aux maladies.



Un responsable d'enrôlement biométrique des bénéficiaires de la CAMU.



2- Financement de la santé et protection financière

En 2025, l'OMS a accompagné le Gouvernement dans l'analyse et la structuration du financement du système de santé, contribuant à poser les bases d'une réforme visant l'équité et la soutenabilité financière.

Analyse situationnelle du financement de la santé avec la matrice des progrès des financements de la santé

- Système de santé fortement dépendant des **paiements directs**, exposant les ménages à des risques financiers.
- **Dépenses publiques** de santé inférieures à **1 % du PIB**, loin de la cible internationale de **5 %**.
- Soins préventifs sous-financés (**9-12 %**), malgré un profil de morbidité dominé par les maladies

- infectieuses.
- Investissements en santé faibles et volatils.
- Forte **concentration géographique** des dépenses à Brazzaville (**37 %**).
- Fragmentation persistante des financements et absence de mécanismes de prépaiement opérationnels (CAMU encore en phase de pilotage).

Résultats des comptes nationaux de la santé 2021-2023

- La Dépense Totale de Santé (DTS) atteint 201,29 milliards FCFA en 2023, en hausse par rapport à 2022.
- Les dépenses courantes représentent 95-96 % de la DTS.
- La DTS par habitant passe de 28,351 FCFA (2021) à 32,771 FCFA (2023).
- La structure de financement repose sur :
 - Gouvernement : 40-44 %
 - Ménages (paiements directs) : 42-45 %
 - Partenaires : 5-7 %
- Les dépenses sont fortement concentrées sur :
 - les soins curatifs (44-48 %)
 - les hôpitaux (≈38 %)
 - les biens médicaux (notamment médicaments) : 54 % des dépenses des ménages.

Ces analyses ont mis en évidence la forte dépendance aux paiements directs des ménages, tout en fournissant une base solide pour orienter les réformes vers la couverture sanitaire universelle.

L'OMS a également renforcé les capacités nationales avec la formation de **35 cadres** à l'utilisation de la matrice des progrès du financement de la santé (HFPM).

Processus de développement de la stratégie nationale de financement de la santé

- **Finalisation et validation multisectorielle de la note conceptuelle**
- **Définition des axes stratégiques :**
 - o Réduction des paiements directs
 - o Introduction des achats stratégiques
 - o Amélioration de la prévisibilité budgétaire
 - o Protection financière des populations vulnérables
 - o Réorientation vers les soins primaires et la prévention

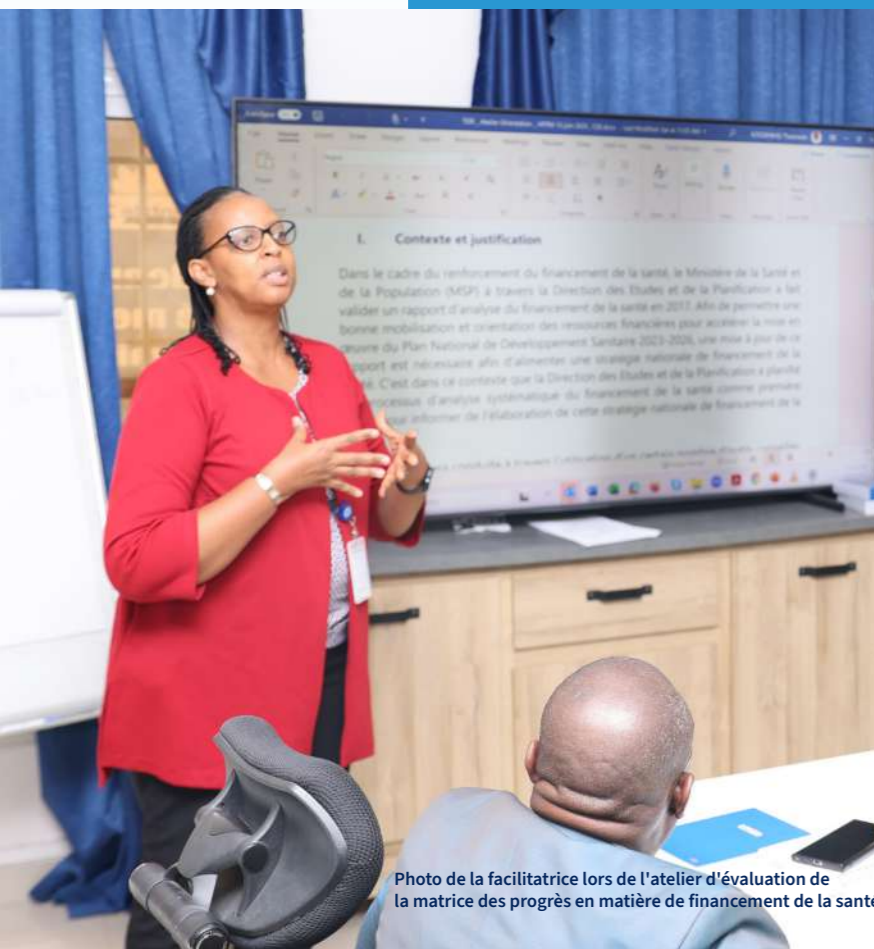


Photo de la facilitatrice lors de l'atelier d'évaluation de la matrice des progrès en matière de financement de la santé.

Réalisations :

- Analyse du financement de la santé à l'aide de la matrice des progrès des financements de la santé - Health Financing Progress Matrix (HFPM) ;
- Production des Comptes Nationaux de la Santé (CNS) couvrant 2021-2023, première production triennale conforme à la méthodologie SHA-2011, basée sur des données collectées auprès de 219 institutions ;
- Lancement de l'élaboration de la Stratégie nationale de financement de la santé (SNFS).



Photo de famille de l'atelier d'évaluation de la matrice des progrès en matière de financement de la santé.

3- Cartographie des partenaires en matière d'appui à la gouvernance

Institution	Domaines d'intervention
OMS	Appui technique aux CNS, HFPM, SNFS, formation des cadres, pilotage analytique, vaccination
Banque mondiale	Réformes des achats stratégiques, renforcement des districts et de la santé primaire.
UNICEF, Gavi	Soutien au financement de la vaccination et de la chaîne du froid
Fonds mondial	Financements VIH, TB, paludisme
UNFPA, AFD, UE	Systèmes d'information, gouvernance, santé reproductive

Perspectives 2026

✓ Adoption officielle de la SNFS et démarrage du plan d'opérationnalisation 2026-2028.

✓ Institutionnalisation annuelle des CNS et publication du rapport CNS 2026.

✓ Réduction progressive des paiements directs via exemptions/subventions ciblées.

✓ Lancement des achats stratégiques pilotes dans plusieurs départements.

✓ Activation effective de la CAMU et utilisation des fonds accumulés.

✓ Mise en place d'un tableau de bord national de financement de la santé.

4- Qualité des soins et fonctionnalité des districts

L'OMS a accompagné le MSP dans la mise en place progressive d'un dispositif national de pilotage de la qualité des soins visant à améliorer la sécurité des patients, l'expérience de soins et la redevabilité du système.

Une évaluation nationale de la fonctionnalité des districts sanitaires a également été conduite afin d'identifier les forces, contraintes et priorités d'action. Ces interventions ont contribué à améliorer l'organisation des soins de santé primaires, la gouvernance de la qualité et l'utilisation des données pour la décision.

Principaux appuis OMS élaboration stratégie qualité des soins



- Recrutement du consultant national chargé de l'élaboration de la stratégie nationale de qualité des soins et de la sécurité du patient
- Production d'un rapport préliminaire de revue documentaire, constituant une base technique pour la stratégie nationale
- Structuration des orientations stratégiques nationales en matière de gouvernance de la qualité des soins.

Résultats en matière de la fonctionnalité des districts



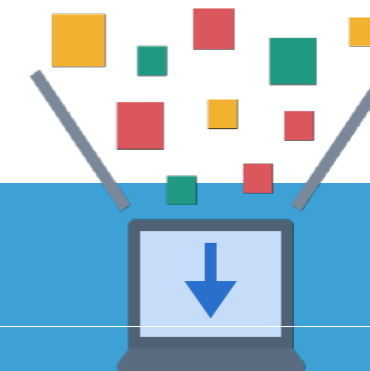
- Collecte de données réalisée dans :
 - o 45 centres de santé intégrés
 - o 7 hôpitaux de référence
 - o 17 districts sanitaires.
- Constitution d'une base nationale de référence sur la fonctionnalité des services.
- Production d'évidences pour guider les décisions d'amélioration de la performance des services et du renforcement des SSP.

5- Systèmes d'information sanitaire et redevabilité

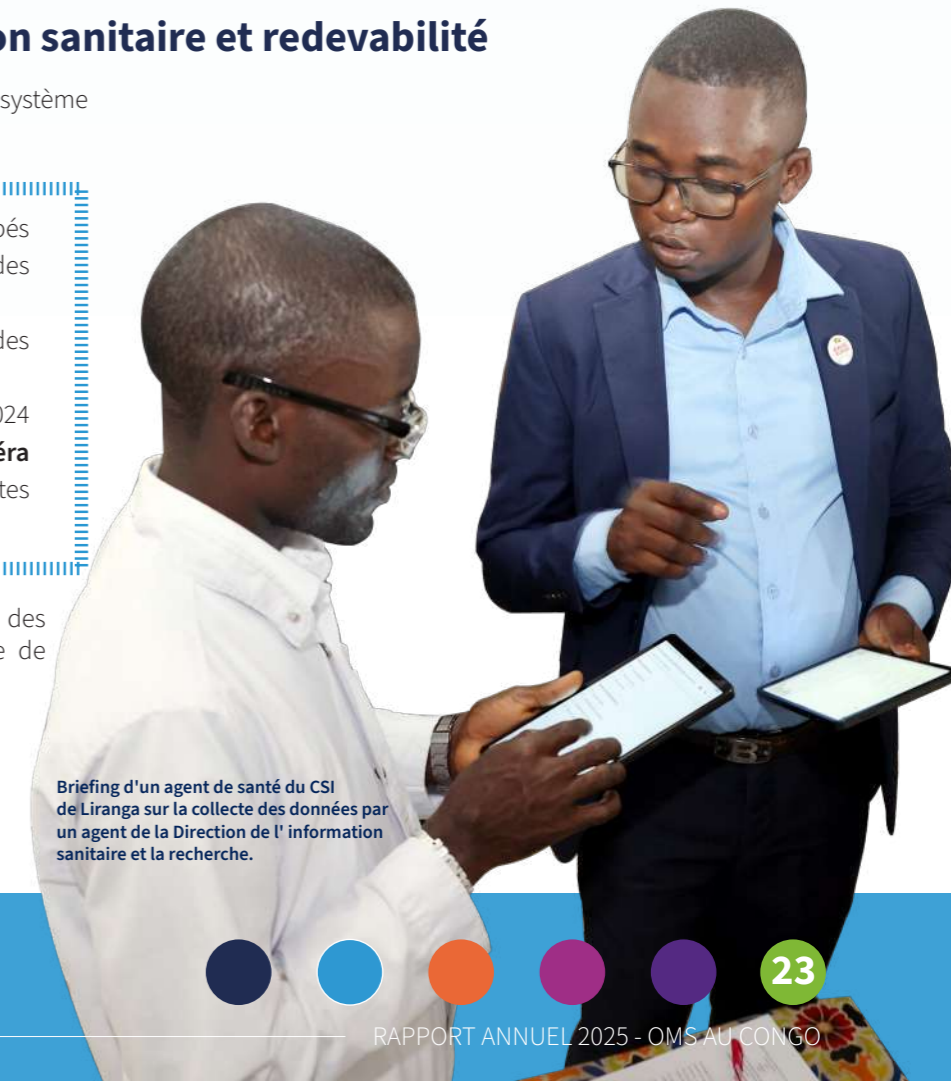
L'appui de l'OMS a permis de renforcer le système d'information sanitaire avec :

- 401 collecteurs de données équipés pour la transmission électronique des données
- Elaboration de la liste nationale des indicateurs sanitaires
- Production du rapport HHFA 2023-2024
- Publication de 30 bulletins choléra et 32 bulletins Mpox lors des ripostes épidémiques.

Ces avancées renforcent la disponibilité des données pour la planification et la prise de décision.



Briefing d'un agent de santé du CSI de Liranga sur la collecte des données par un agent de la Direction de l'information sanitaire et la recherche.

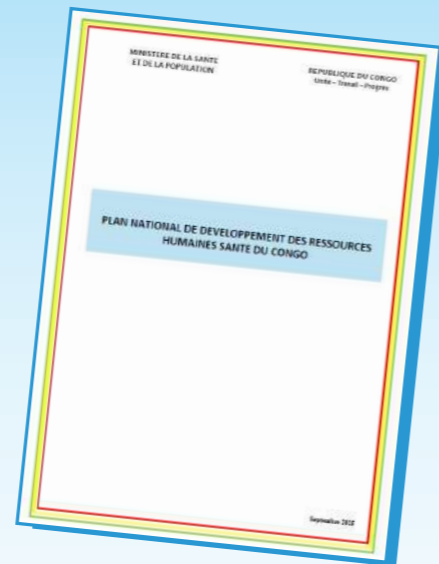


6- Ressources humaines pour la santé

Le Congo a validé son Plan national de développement des ressources humaines pour la santé (PNDRHS 2026-2030).

L'OMS a apporté un appui technique et financier pour le démarrage du processus d'analyse du marché du travail en santé (AMTS). Cette analyse a mobilisé **35 cadres** issus de trois secteurs ministériels, des établissements de formation et des ordres professionnels.

L'AMTS, basée sur des données collectées dans **121 formations sanitaires de 50 districts**, a révélé des déséquilibres entre l'offre et la demande, des disparités géographiques importantes et des défis de formation. Elle constitue désormais une base stratégique solide pour orienter le recrutement, la formation et le déploiement du personnel de santé.



Axes stratégiques du PNDRHS

- Renforcement de la gouvernance et du leadership des RHS
- Amélioration de la formation et de la production de personnels qualifiés
- Renforcement de la gestion et de la répartition équitable sur le territoire
- Consolidation du suivi et de la prise de décision fondée sur les données



Le Ministre de la Santé et de la Population accompagné du Représentant de l'OMS visite l'hôpital de référence de Makélékélé, le 8 juillet 2025.

7- Vaccination

Gouvernance vaccinale renforcée

Le Congo s'est doté le 31 juillet 2025 du Groupe technique consultatif sur la vaccination (GTCV) à la suite des dialogues politiques de haut niveau conduits par l'OMS. Une formation a été offerte à ce groupe par l'OMS du 26 au 30 août 2025.



Le 30 août 2025 - Atelier d'analyse par le GTCV de la requête du ministre de la santé et de la population sur l'introduction du vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) dans le PEV systématique au Congo.

Introduction de nouveaux vaccins

Sur recommandation du GTCV, le Congo a validé l'introduction des vaccins contre le **Virus du Papillome Humain (VPH), Ebola et Mpox**, avec l'appui de l'OMS, de l'UNICEF et de GAVI. Le vaccin VPH ciblera les filles de 9 ans à 14 ans afin de prévenir le cancer du col de l'utérus.

Afin de renforcer l'acceptation de cette vaccination par les groupes bénéficiaires et leurs parents, une enquête connaissance, attitude, pratique (CAP) a été organisée sous le lead de l'OMS Congo. Les résultats, en cours d'analyse, orienteront l'élaboration du plan de communication pour l'introduction du vaccin.



Performance du programme de vaccination

Le Congo a maintenu son statut de pays exempt de poliovirus sauvage et amélioré la performance du PEV de routine avec une couverture Penta 3 qui est passée de 73 % en 2023 à 84 % en 2025.



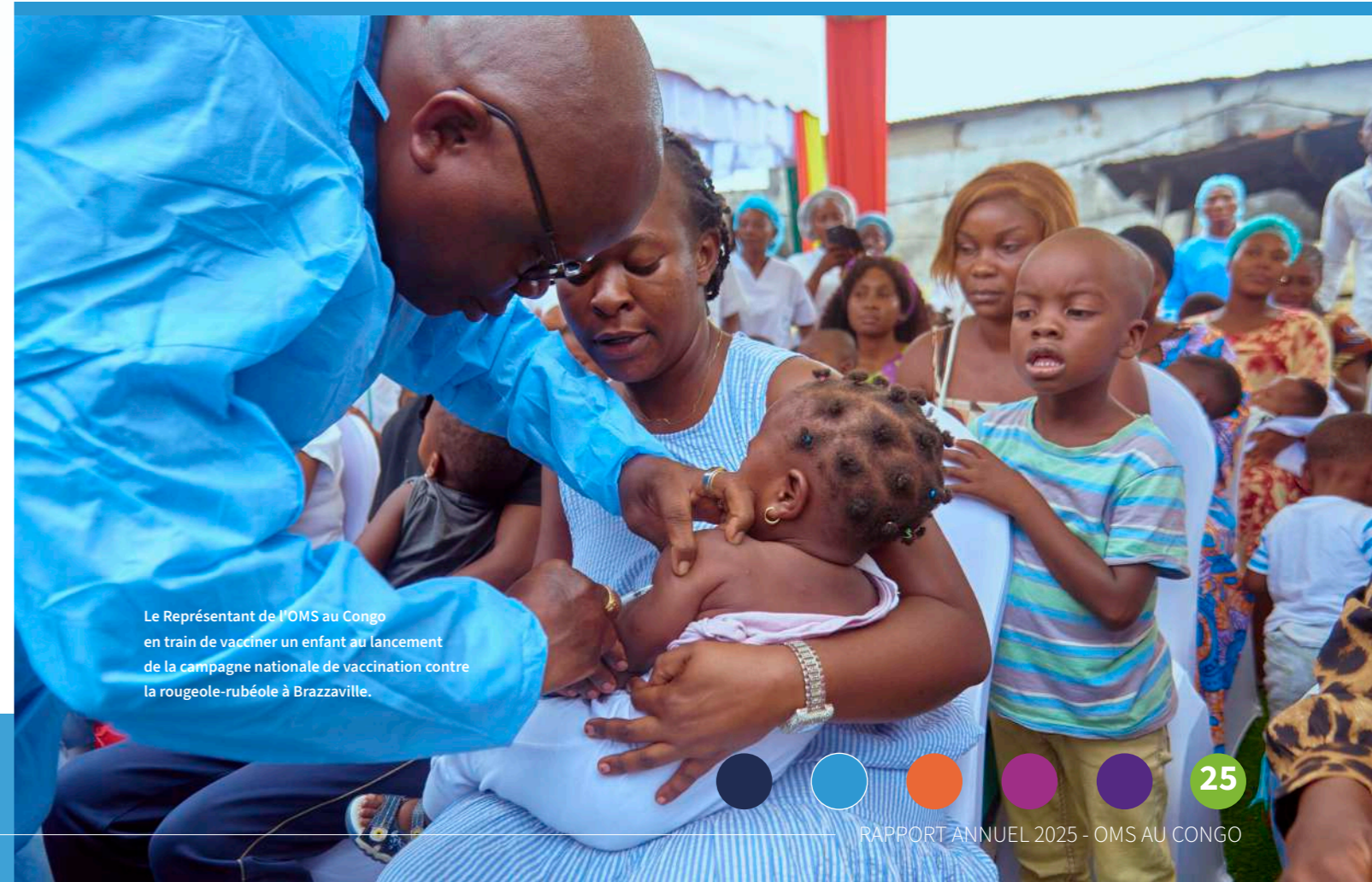
Le Ministre de la Santé et de la Population entrain d'administrer la première dose pour lancer la campagne nationale de vaccination contre la rougeole et rubéole à Brazzaville.

Indicateurs de surveillance des PFA

- ✓ Taux PFA non-polio : 5,9 cas pour 100 000 enfants de moins de 15 ans.
- ✓ Cas PFA investigués dans les 48 heures : 99 %.
- ✓ Cas PFA dans populations spéciales détectés : 100 %.
- ✓ Respect calendrier collecte échantillons surveillance environnementale : 100 %.
- ✓ Echantillons environnementaux arrivés en bon état dans laboratoires accrédités : 99 %
- ✓ Résultats séquençage disponibles dans les 28 jours : 100 %.



Campagnes de vaccination	Couverture administrative	Couverture après-montorage indépendant
Rougeole (cible : 855 346 enfants de moins de 5 ans)	94,7 %	86 %
Choléra (cible : 137 817 personnes âgées de plus de 1 an)	82 %	92 %



Le Représentant de l'OMS au Congo en train de vacciner un enfant au lancement de la campagne nationale de vaccination contre la rougeole-rubéole à Brazzaville.

Mobilisation nationale pour la santé à la naissance



WALK the TALK

#HealthForAll

La Journée mondiale de la santé 2025 a permis de renforcer la mobilisation politique et communautaire en faveur de la santé maternelle et infantile.

Les principales actions ont inclus :

- la marche nationale “Walk the Talk”,
- le lancement d’une campagne nationale pour la réduction des décès évitables,
- la remise **d’équipements médicaux d’une valeur de 25 millions FCFA** à l’Hôpital Général Mère-Enfant.

Cette mobilisation s’inscrit dans un contexte mondial préoccupant où près de 300 000 femmes meurent chaque année de causes liées à la grossesse, 2,3 millions de nouveau-nés décèdent durant leur premier mois et 1,9 million d’enfants naissent sans vie.

Quelques de la célébration de la journée mondiale de la santé, le 7 avril 2025 à l’hôpital spécialisé Mère-enfant Blanche gomes



Remise d’équipement



Interview avec les médias



Personnel médical de l’hôpital Blanche Gomes

Journée mondiale de la santé 2025

Une bonne santé à la naissance pour un avenir plein d'espoir.





Matériels de réanimation de pointe et autres fournitures essentielles.

9- Un leadership renforcé pour faire de la République du Congo un modèle régional de santé

Le 24 octobre 2025 à Brazzaville, l'Organisation mondiale de la Santé, sous l'impulsion de son **Directeur régional pour l'Afrique, Dr Mohamed Yakub Janabi**, et avec l'appui du bureau de la représentation de l'OMS au Congo, a réaffirmé son leadership et son engagement stratégique en faveur du renforcement des systèmes de santé en République du Congo.

À travers un don significatif d'équipements médicaux essentiels pour les soins intensifs et la réanimation, cette initiative illustre une

volonté claire de positionner le pays comme un modèle régional en matière d'accès à des soins de qualité et de préparation aux urgences sanitaires.

En soutenant les priorités nationales portées par le ministère de la Santé et de la Population, dirigé par le Pr Jean-Rosaire Ibara, l'OMS consolide un partenariat exemplaire visant à faire du Congo un pilier de la couverture sanitaire universelle en Afrique.



Le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique remettant symboliquement les équipements au Ministre de la Santé et de la Population en présence du Représentant de l'OMS au Congo.

2

PROTÉGER LA SANTÉ



En 2025, la République du Congo, avec l'appui de l'OMS, a poursuivi le renforcement de ses capacités de préparation et de riposte face aux menaces sanitaires prioritaires. En cohérence avec le Règlement sanitaire international (2005) et les leçons tirées de la COVID-19, les interventions ont privilégié l'optimisation des capacités existantes, la coordination multisectorielle et l'amélioration de la détection précoce et de la réponse aux urgences sanitaires.

1- Réponse à l'épidémie de choléra

Le Congo a détecté rapidement et répondu efficacement à sa cinquième épidémie de choléra, la première confirmée depuis près de cinq ans.

Dès mai 2025, face à la propagation du choléra en RDC, le Ministère de la Santé et de la Population, avec l'appui de l'OMS, a activé les mesures de préparation, cartographié les zones à risque et évalué le niveau de préparation du pays.



Dotation du Gouvernement en intrants

Lorsque les premières alertes ont été signalées en juillet dans l'île Mbamou, le dispositif de réponse était opérationnel :

- Dotation en intrants dès le 24 juillet,
- Déploiement rapide des équipes SURGE,
- Confirmation biologique le 25 juillet 2025,
- Mobilisation d'experts nationaux pour appuyer les districts et CSI.



Intrants pour la réponse à l'épidémie de choléra.

Au 31 décembre 2025, l'épidémie a touché 12 localités dans 4 districts et 3 départements, avec :

- 826 cas confirmés,
- 67 décès,
- une létalité hospitalière limitée à 1,3 %, témoignant de la qualité de la prise en charge dans les centres de traitement du choléra.

Cette réponse a souligné l'importance du renforcement des soins de santé primaires et de l'accès aux services dans les zones difficiles d'accès. Un projet de renforcement des SSP est en cours d'élaboration pour réduire durablement les déterminants du choléra.

Défis de la réponse :

- Accès difficile aux zones touchées
- Coût opérationnel très élevé pour accéder aux villages touchés
- Faible accès à l'eau potable et aux latrines
- Engagement communautaire insuffisant
- Faible observance des mesures d'hygiène

Le Représentant de l'OMS au Congo sensibilise les Sénateurs sur les épidémies en Afrique centrale et au Congo, le 14 novembre 2025.



Vue de la salle du Sénat lors de la session de sensibilisation.



Résultats



- Appui à l'élaboration du plan national de réponse
- Coordination de l'élaboration du plan conjoint des partenaires et du plan de l'OMS
- Mobilisation de 1 002 691 USD de ressources
- Fourniture de 22 tonnes de logistique
- Formation de 277 acteurs
- Appui financier au déploiement de l'équipe SURGE
- Désinfection de 17 structures de santé
- Coordination des partenaires et le plaidoyer ayant permis de mobiliser 1 million USD du CERF
- 04 unités de traitements choléra construites
- 60 agents nationaux déployés sur le terrain
- 200 relais communautaires formés sur la sensibilisation et la surveillance à base communautaire, ont sensibilisé 25 000 personnes
- Remise de 2000 tests de diagnostic rapide
- 12 membres de l'équipe du centre d'opération des urgences formés sur la gestion des urgences.

"J'ai été surpris par une diarrhée brusque. La troisième fois, c'était de trop. J'ai couru au centre de santé. Aujourd'hui je suis guéri."

Sekola Jean

Survivant du choléra

Nzete Moko, Ile Mbamou

Leçons apprises de la réponse :

- Le fort engagement politique des autorités nationales a été déterminant dans la mobilisation locale des ressources et des parties prenantes.
- L'engagement conjoint des agences des Nations unies a permis un appui coordonné au Gouvernement, des missions conjointes sur le terrain et la mobilisation des ressources auprès du CERF
- L'existence de l'équipe SURGE et l'implication du programme national de lutte contre les maladies infectieuses ont été des facteurs déterminants d'appropriation nationale de la réponse et de réduction de la létalité hospitalière.



Le Ministre de la Santé et de la Population et le Représentant de l'OMS au Congo échangeant avec les relais communautaires de la Croix rouge congolaise lors de la mission conjointe à Mossaka.



Photo de groupe du renforcement des capacités des 55 formateurs nationaux engagés contre le choléra, le 21 août 2025 à Brazzaville.

2- Surveillance de la grippe : le Congo rejoint le réseau mondial

En 2025, le Congo est devenu le **34^e pays africain** intégré au réseau mondial de surveillance de la grippe. Cette avancée intervient dans un contexte d'augmentation des syndromes grippaux, la grippe étant devenue la deuxième cause de consultation après le paludisme selon le **DHIS2**.

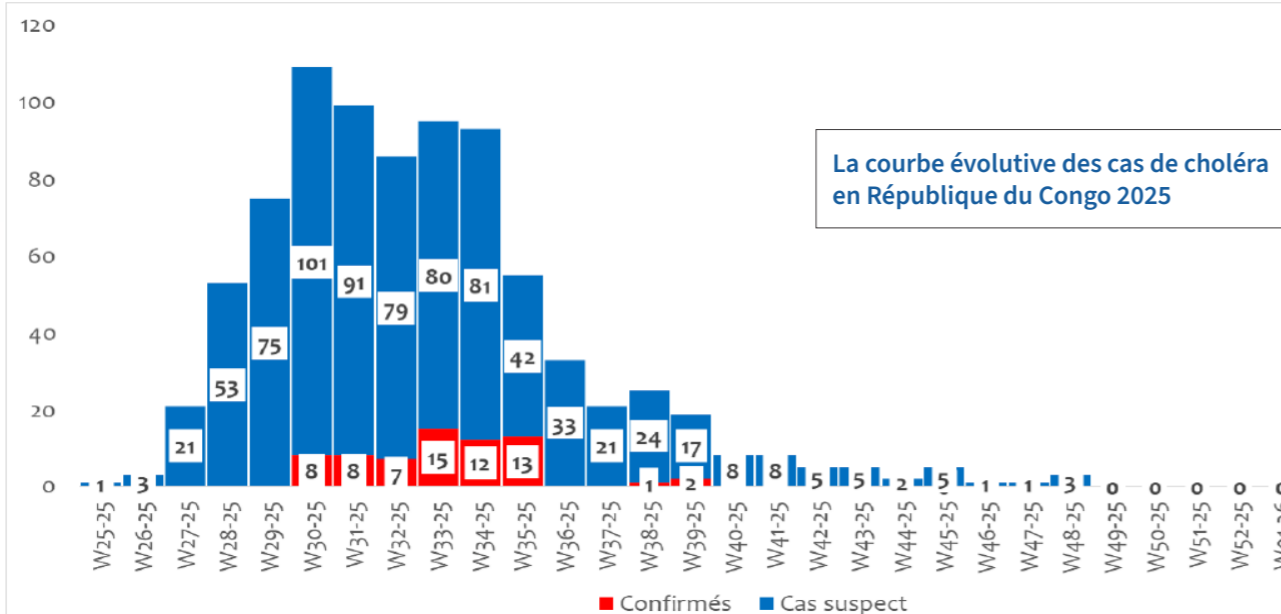
Avec l'appui de l'OMS :

- **trois (03) sites sentinelles ont été rendus opérationnels à Brazzaville et Pointe-Noire ;**
- **les équipes de terrain et laboratoires ont été formés ;**
- **les capacités du laboratoire national ont été renforcées.**

Le pays dispose désormais d'un système d'alerte précoce capable de détecter rapidement les flambées respiratoires, d'identifier les virus circulants et de contribuer à la sécurité sanitaire régionale et mondiale.



Visite de terrain dans le cadre du lancement de la surveillance de la grippe à l'hôpital de référence de Bacongo.



3- Mpox : réponse maintenue malgré les contraintes

L'épidémie de Mpox s'est intensifiée en 2025 avec :

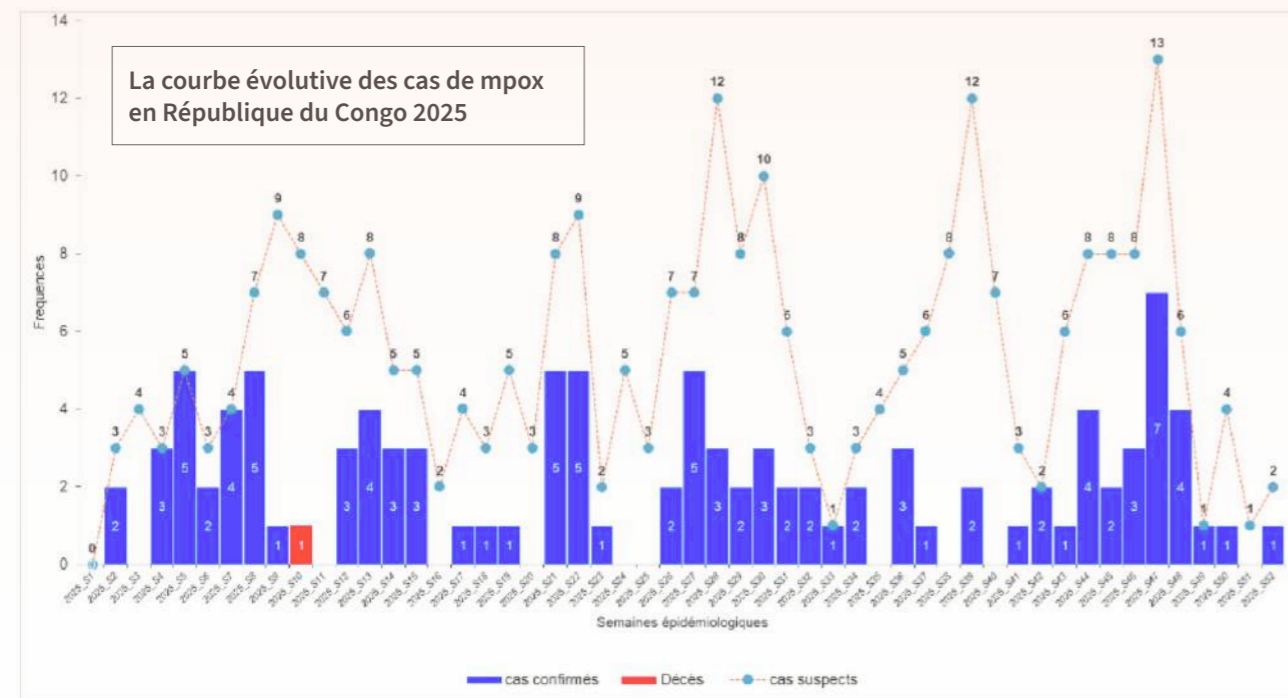
- 104 cas confirmés contre 24 en 2024 (+230 %),
- 9 départements touchés (60 %),
- l'introduction de nouveaux clades indiquant des modes de transmission élargis.

L'OMS a également renforcé la capacité diagnostique avec le déploiement de tests GeneXpert Mpox dans 18 districts de 9 départements.

Au total, **188 échantillons** ont été analysés, dont 104 positifs, permettant une confirmation plus rapide et une réponse mieux ciblée.

Par ailleurs, **le Groupe technique consultatif de la vaccination a validé l'introduction du vaccin contre Mpox**, ouvrant la voie à une future vaccination ciblée.

Malgré les contraintes financières liées à l'arrêt du financement USAID et aux restrictions budgétaires, l'OMS a maintenu son appui en renforçant le partenariat avec **la Banque mondiale, Africa CDC, l'UNICEF, la Croix-Rouge congolaise et la Fondation MTN.**



4- Préparation à Ebola

Suite à la confirmation d'un foyer d'Ebola en RDC en septembre 2025, le Congo a rapidement évalué son niveau de préparation avec l'appui de l'OMS.

L'évaluation a révélé un score moyen de préparation de **37 %**, conduisant à l'élaboration d'un plan national de préparation renforcé.

Dans ce cadre, le Gouvernement a sollicité l'avis du GTCV sur l'introduction de la vaccination contre Ebola pour les agents de santé, décision validée et constituant une avancée majeure pour la protection du personnel de première ligne.



Photo de groupe avec l'équipe du bureau régional et le Représentant de l'OMS au Congo, après une séance de travail sur la préparation face à Ebola.

Principales mesures de préparation à Ebola

Prise en charge : deux salles d'isolement identifiées et opérationnelles (CHU et Hôpital militaire), avec une ambulance dédiée pour le transport sécurisé des cas suspects.

Planification et coordination : évaluation du niveau de préparation nationale réalisée et mise à jour du Plan national de préparation et de riposte à Ebola engagée.

Capacités de laboratoire : plateformes GeneXpert fonctionnelles au LNSP, cartouches PCR Ebola disponibles et personnels formés à la manipulation sécurisée des échantillons.

Surveillance et points d'entrée : définitions standardisées de cas diffusés et 94 agents formés aux points d'entrée stratégiques pour le screening et la détection précoce.

Coordination intersectorielle et communautaire : collaboration renforcée avec la FICR pour la surveillance le long du corridor fluvial et aux points d'entrée terrestres.

5- Auto-évaluation SPAR et renforcement de la sécurité sanitaire

L'auto-évaluation SPAR 2025 a mis en évidence un score global de capacités RSI de **35 %**, fournissant une base analytique pour prioriser les investissements et accélérer la mise en œuvre du Plan national de sécurité sanitaire.

6- Approche « Une Seule Santé » institutionnalisée

Le Gouvernement a institutionnalisé l'approche « Une Seule Santé » avec :

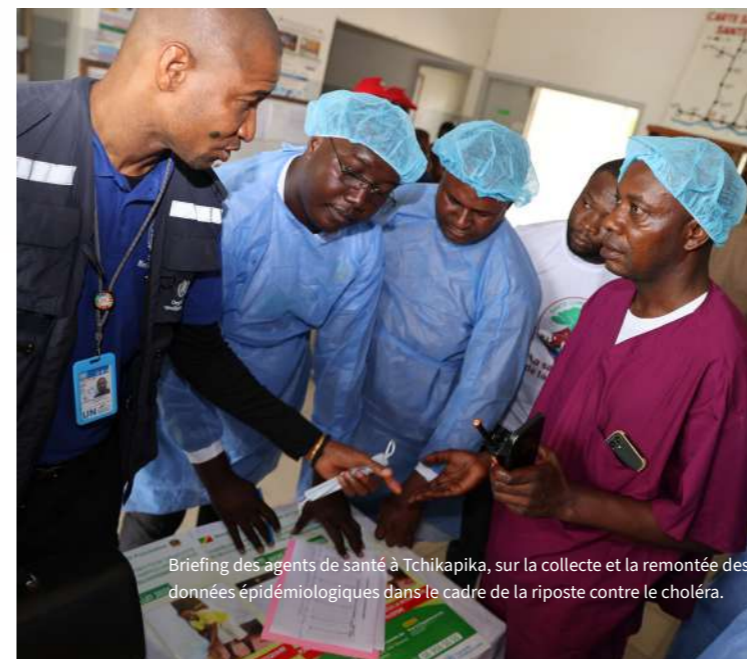
- la création d'une plateforme nationale multisectorielle par décret du Premier Ministre ;
- la mise en place de **2 plateformes opérationnelles** à Brazzaville et Pointe-Noire.

Ces mécanismes renforcent la coordination entre santé humaine, animale et environnementale et améliorent la prévention et la riposte aux menaces zoonotiques.

7- Surveillance épidémiologique renforcée

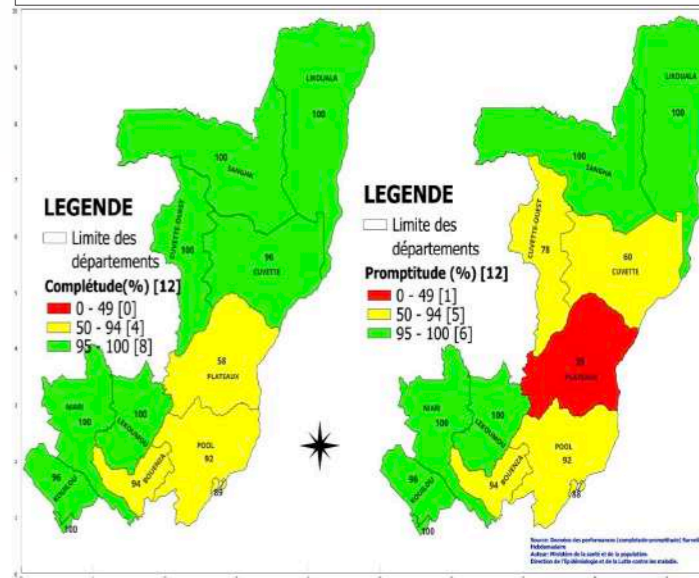
La promptitude et la complétude des rapports de surveillance se sont améliorées grâce à la tenue régulière de **52 réunions** nationales impliquant les médecins-chefs de district et les agents de surveillance couvrant **415 aires de santé.**

Ces réunions ont renforcé la circulation de l'information, l'analyse concertée des alertes et la capacité de réponse rapide aux menaces sanitaires, contribuant à un système de surveillance plus performant et réactif.



Briefing des agents de santé à Tchikapika, sur la collecte et la remontée des données épidémiologiques dans le cadre de la riposte contre le choléra.

Cartes de complétude et promptitude des rapports de la surveillance épidémiologique 2025 en code couleur.



3

PROMOUVOIR LA SANTÉ



Photo : Fondation MTN

Les actions ont contribué à renforcer les politiques de promotion de la santé, mobiliser les communautés et améliorer la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles au Congo.

1. Une approche normative renforcée pour structurer la promotion de la santé

En 2025, l'OMS a appuyé le Ministère de la Santé et de la Population dans l'élaboration de cadres stratégiques destinés à structurer et renforcer les interventions de promotion de la santé. Ces documents portent notamment sur la lutte contre le tabagisme, la promotion de la santé et la prévention des facteurs de risque des

maladies transmissibles et non transmissibles. Ils constituent désormais une base normative essentielle pour orienter les politiques publiques, mobiliser les partenaires et accélérer la mise en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé au Congo.

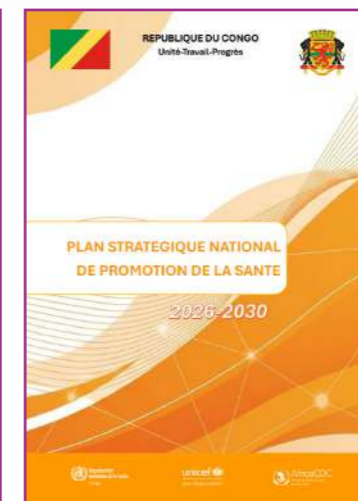
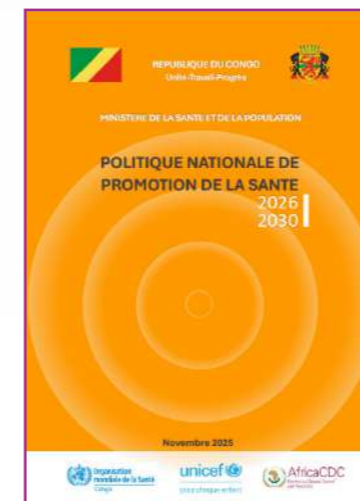
Trois (03) documents stratégiques élaborés :

- Plan stratégique de lutte contre le tabagisme 2025-2029
- Politique nationale de promotion de la santé 2025-2030
- Plan stratégique national de promotion de la santé 2026-2030



Principaux axes stratégiques du plan de lutte contre le tabagisme et le commerce illicite du tabac

- Axe 1 :** Renforcement des cadres juridique et institutionnel de lutte contre le tabagisme et le commerce illicite des produits du tabac.
- Axe 2 :** Renforcement de la coopération nationale, régionale et internationale de lutte contre le tabagisme et le commerce illicite des produits du tabac.
- Axe 3 :** Renforcement des capacités des acteurs de lutte contre le tabagisme et le commerce illicite du tabac.



Principaux axes stratégiques du plan national de promotion de la santé

- Axe 1 :** Gouvernance et financement de la promotion de la santé
- Axe 2 :** Création et transformation des cadres de vie
- Axe 3 :** Littératie et changement de comportement
- Axe 4 :** Réorientation des services de santé
- Axe 5 :** Surveillance et sciences comportementales

Téléchargez tous les documents sur notre site web :

<https://www.afro.who.int/fr/countries/congo>

2. Mobilisation des communautés pour promouvoir des comportements favorables à la santé

L'OMS Congo a renforcé l'engagement communautaire en mobilisant les jeunes, les organisations de la société civile et les acteurs communautaires afin de promouvoir des comportements favorables à la santé.

Des initiatives innovantes, telles que **l'initiative "Vacances Santé"**, ont permis de sensibiliser, notamment à travers les plateformes digitales, un large public sur les principaux déterminants de la santé, notamment le VIH/

SIDA, le choléra, le tabagisme et la consommation nocive d'alcool.

Des campagnes de sensibilisation interpersonnelle et des mobilisations sociales ont également été menées sur les risques liés au tabac et l'importance des pratiques d'hygiène et d'assainissement, contribuant à renforcer les connaissances des populations et à encourager l'adoption de comportements protecteurs pour la santé.

Résultats



- 400 jeunes volontaires mobilisés
- 2 134 872 adolescents et jeunes sensibilisés via l'initiative digitale « Vacances – Santé »
- 27 212 personnes sensibilisées lors de la campagne nationale de sensibilisation sur les méfaits du tabagisme et les ruses du tabac - 18 494 par communication
- interpersonnelle
- 8 718 via les réseaux sociaux
- 6 émissions (Canal Plus, TV Congo, Radio Congo, Radio DRN°1, Vox TV) sur diverses thématiques (Tabagisme, Santé Maternelle, Planification familiale, Résistance anti paludique, Choléra, ...).

3. Partenariats et co-création pour améliorer l'accès aux services de prévention

La promotion de la santé a été renforcée grâce à des partenariats stratégiques avec **des institutions publiques, le secteur privé, les ONG et les missions diplomatiques.**

Ces collaborations ont permis l'organisation de campagnes de soins de proximité associant **sensibilisation, dépistage gratuit et prise en charge des maladies transmissibles et non transmissibles**, notamment dans les zones reculées ou vulnérables.

Ces interventions de soins gratuits ont réduit la vulnérabilité financière des groupes vulnérables, contribuant ainsi à la couverture sanitaire universelle.



Le Représentant de l'OMS au Congo avec la Directrice de la Fondation MTN lors du lancement du 21 Days Of yello Care à Odziba, le 2 juin 2025.

Résultats



- 12 localités couvertes par les campagnes de soins de proximité
- 2 388 personnes dépistées pour le diabète
- 3556 personnes dépistées pour la malnutrition
- 15 470 personnes sensibilisées aux pratiques favorables à la santé
- 4 190 personnes prises en charge suite au dépistage
- 831 personnes dépistées lors de la campagne médicale de Ngabé
- 901 personnes sensibilisées aux pratiques sanitaires
- 3 520 patients pris en charge lors de la mission médicale d'Owando dont 1 843 femmes bénéficiaires et 232 interventions chirurgicales réalisées.

4. Sensibilisation à travers les journées mondiales de santé

Célébration journée mondiale de lavage des mains :

- 250 élèves et enseignants formés aux pratiques d'assainissement lors de la Journée mondiale des toilettes
- 5 578 élèves et enseignants sensibilisés au lavage des mains dans 6 écoles et un port fluvial à Brazzaville



Un agent de l'OMS entrain d'expliquer aux élèves les gestes pratiques du bon lavage des mains à l'eau et au savon.

Célébration de la journée internationale de la femme - 2025 :

L'OMS Congo en collaboration avec le bureau régional avec les autres partenaires, a organisé un concours interscolaire sur le thème **"Autonomisation des femmes et de l'accès universel aux soins de santé"**.



Temps forts du concours interscolaire

Lycée Chaminade

5. Promotion de la santé scolaire

L'OMS Congo a appuyé l'initiative de promotion de la santé en milieu scolaire menée en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, avec la collaboration de l'UNESCO et de l'UNFPA.

Une évaluation du fonctionnement des dispensaires scolaires a permis d'identifier les besoins et d'élaborer une feuille de route visant à relancer ces structures durant le biennium 2026-2027, afin de renforcer la prévention et la promotion de la santé chez les élèves.

6. Consommation nocive d'alcool :

L'OMS Congo a appuyé une analyse situationnelle de la consommation nocive d'alcool qui a révélé des insuffisances réglementaires (absence de texte encadrant la commercialisation, le contrôle de l'alcool au volant). cette enquête a permis de collecter des informations sur les déterminants de la consommation nocive d'alcool fournissant une base de données probantes pour l'élaboration d'un plan stratégique national de lutte contre l'alcoolisme nocif.

Consommation d'alcool :

Supérieure à la moyenne africaine (4,5 litres)



6,4

litres par habitant

7. Santé et changement climatique

En 2025, l'OMS Congo a contribué au processus d'élaboration de la **Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0)**, en appui au ministère en charge de l'environnement.

Le bureau pays a également participé aux travaux du groupe technique environnement du Système des Nations Unies et a appuyé l'élaboration du **Plan d'Actions Climat Territorial du département de Brazzaville**, contribuant à l'intégration des enjeux sanitaires dans les politiques climatiques nationales.



Photo de groupe des participants à l'atelier d'élaboration du plan d'action et d'investissement de la CDN 3.0

4

LUTTE CONTRE
LES MALADIES

Les actions ont contribué à renforcer les politiques de promotion de la santé, mobiliser les communautés et améliorer la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles au Congo.

1- La lutte contre les cancers renforcée

Face à l'augmentation de l'incidence des cancers, le Congo a renforcé en 2025 son dispositif institutionnel et normatif de lutte contre cette maladie. Les directives nationales de prise en charge des cancers courants ont été validées et l'introduction du vaccin contre le papillomavirus humain (HPV) dans le programme national de vaccination a été approuvée.

La mobilisation communautaire s'est intensifiée à travers des campagnes de sensibilisation, notamment dans le cadre d'**Octobre Rose** et **Novembre Bleu**,

consacrées à la prévention et au dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus.

Dans ce cadre, une campagne de sensibilisation organisée à l'Assemblée nationale a permis de sensibiliser **120 députés** aux enjeux du dépistage et de la prévention. Une activité de dépistage a également été réalisée auprès de **86 femmes**.

Ces initiatives ont contribué à renforcer la sensibilisation des décideurs et des communautés et à positionner la lutte contre le cancer comme une priorité de santé publique.



Intervention du Représentant de l'OMS au Congo dans le cadre de la sensibilisation des députés à l'Assemblée nationale, le 29 octobre 2025.



Vue des participants à la session de sensibilisation sur les enjeux du dépistage et de la prévention du cancer de sein.

2- Production de données pour orienter la planification des services de santé mentale

Une enquête épidémiologique pilote menée à Pointe-Noire a permis de produire des données probantes pour améliorer la planification des services de santé mentale. Les résultats révèlent une fréquence élevée des troubles mentaux, dominée par :

- les troubles psychotiques (50 %),
- les troubles anxieux (32 %),
- les épisodes dépressifs majeurs (30 %).

L'enquête montre également que les principaux lieux de recours aux soins restent les cadres familiaux (37,9 %) et religieux (36,3 %), illustrant les limites de l'offre formelle de services.

Ces résultats ont orienté plusieurs recommandations, notamment la **réhabilitation du service de psychiatrie de l'hôpital A. SICE** et, à plus long terme, la **construction d'un hôpital psychiatrique à Pointe-Noire**.



Remise symbolique du rapport de l'enquête par le Représentant de l'OMS au Congo au Ministre de la Santé et de la Population.

3- Renforcement de la prise en charge des maladies non transmissibles

La prise en charge de l'hypertension artérielle et du diabète a été renforcée grâce à la mise en œuvre des initiatives WHO PEN et PEN Plus, visant l'intégration de la lutte contre les maladies non transmissibles dans les soins de santé primaires.

Au total :

- **21 formations sanitaires** ont été dotées de manuels WHO PEN et d'équipements de dépistage ;
- **27 agents de santé** issus de quatre districts sanitaires (Ouessou, Sembé-Souanké, Impfondo et Enyellé-Bétou) ont été formés à la prise en charge de l'hypertension et du diabète. Par ailleurs, un cadre normatif national pour

la mise en œuvre de la stratégie PEN Plus a été élaboré et validé à travers quatre ateliers techniques réunissant experts nationaux, cliniciens et partenaires.

Des campagnes communautaires de dépistage ont également été organisées avec l'appui de l'Association Marché, courir pour la cause (MCPLC). Lors de la marche annuelle « **Traversée du Mayombe** », plus de **5 000 personnes** ont été dépistées pour le diabète et l'hypertension artérielle.

Liste des documents normatifs de lutte contre les MNT

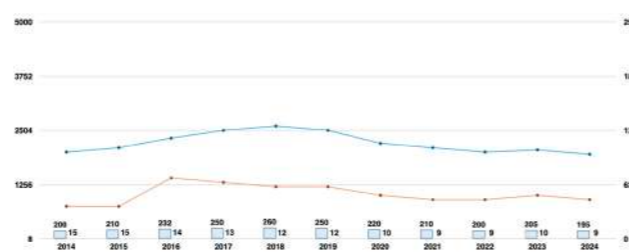
- ✓ Plan stratégique national de lutte contre l'insuffisance rénale 2025-2029
- ✓ Guide de prise en charge du diabète sucré de type 1
- ✓ Guide simplifié de prise en charge de la drépanocytose
- ✓ Revue et la consolidation des lignes directrices cliniques standardisées
- ✓ Protocole de référence et de contre-référence
- ✓ Outils de collecte et de suivi des données
- ✓ Supports de formation et de sensibilisation communautaire pour les MNT sévères prioritaires

Main d'un agent de santé utilisant un tensiomètre pour mesurer la tension artérielle.

4- Progrès vers l'élimination des maladies tropicales négligées

L'OMS a soutenu les programmes nationaux de lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN) en fournissant des intrants, médicaments et tests de dépistage pour plusieurs maladies, notamment **l'onchocercose, les géohelminthiases, la trypanosomiase humaine africaine, la lèpre et l'ulcère de Buruli**.

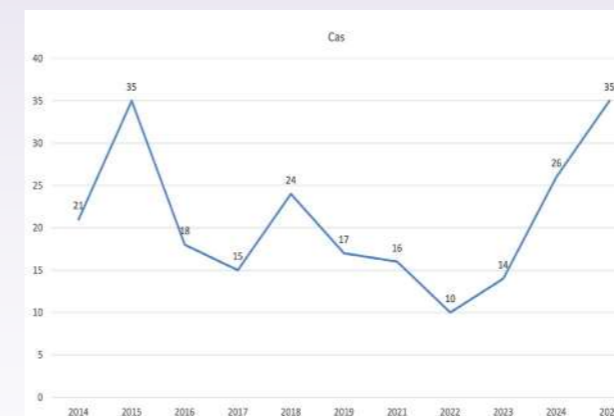
Une cartographie des zones touchées par les MTN est en cours afin de mieux cibler les interventions et renforcer les plaidoyers pour l'élimination de ces maladies.



Evolution des cas de lèpre dans la population générale (bleu) et chez les enfants (rouge)

5- Dépistage et prise en charge de la trypanosomiase humaine africaine (THA)

Au total, 7 475 personnes ont été dépistées dans les foyers endémiques de Ngabé, Mindouli et Yamba-Boko-Songho-Mfouati. 35 cas ont été confirmés, tous au stade 1, et pris en charge selon les protocoles nationaux.



Evolution des cas de THA au Congo de 2014 à 2025.

De façon générale, on note un retard dans la progression du Congo vers l'élimination des maladies tropicales négligées.



6- Réduction de la morbidité liée à la schistosomiase

Une campagne nationale intégrée de lutte contre la schistosomiase a permis de traiter **68 968 enfants** âgés de 5 à 14 ans, dont 55 510 scolarisés, dans les départements du Kouilou et de la Bouenza.

La campagne a atteint une couverture thérapeutique de 76,94 %.

En parallèle, 35 agents de santé, inspecteurs et acteurs du secteur éducatif ont été formés à la prévention, au dépistage et au traitement de la schistosomiase, renforçant ainsi la capacité des communautés et du système éducatif à soutenir les interventions de lutte.



Photo de groupe des participants à l'atelier de restitution des résultats de la campagne nationale intégrée de lutte contre la schistosomiase.

7- Renforcement de la surveillance des MTN à manifestations cutanées

En 2025, **1 592 personnes ont été dépistées pour les maladies tropicales négligées** à manifestations cutanées dans les districts sanitaires d'Enyellé-Bétou et d'Impfondo.

Le dépistage a permis d'identifier :

- **70 cas de lèpre, dont 28 nouveaux cas multibacillaires**
- **161 cas de pian**
- **4 cas d'ulcère de Buruli**
- **Plusieurs affections cutanées associées (gale, mycoses superficielles et tungose)**

Ces activités ont contribué à améliorer la détection précoce et la prise en charge des cas dans une zone à forte vulnérabilité.



Main tenant des médicaments, prête à l'administration du traitement.

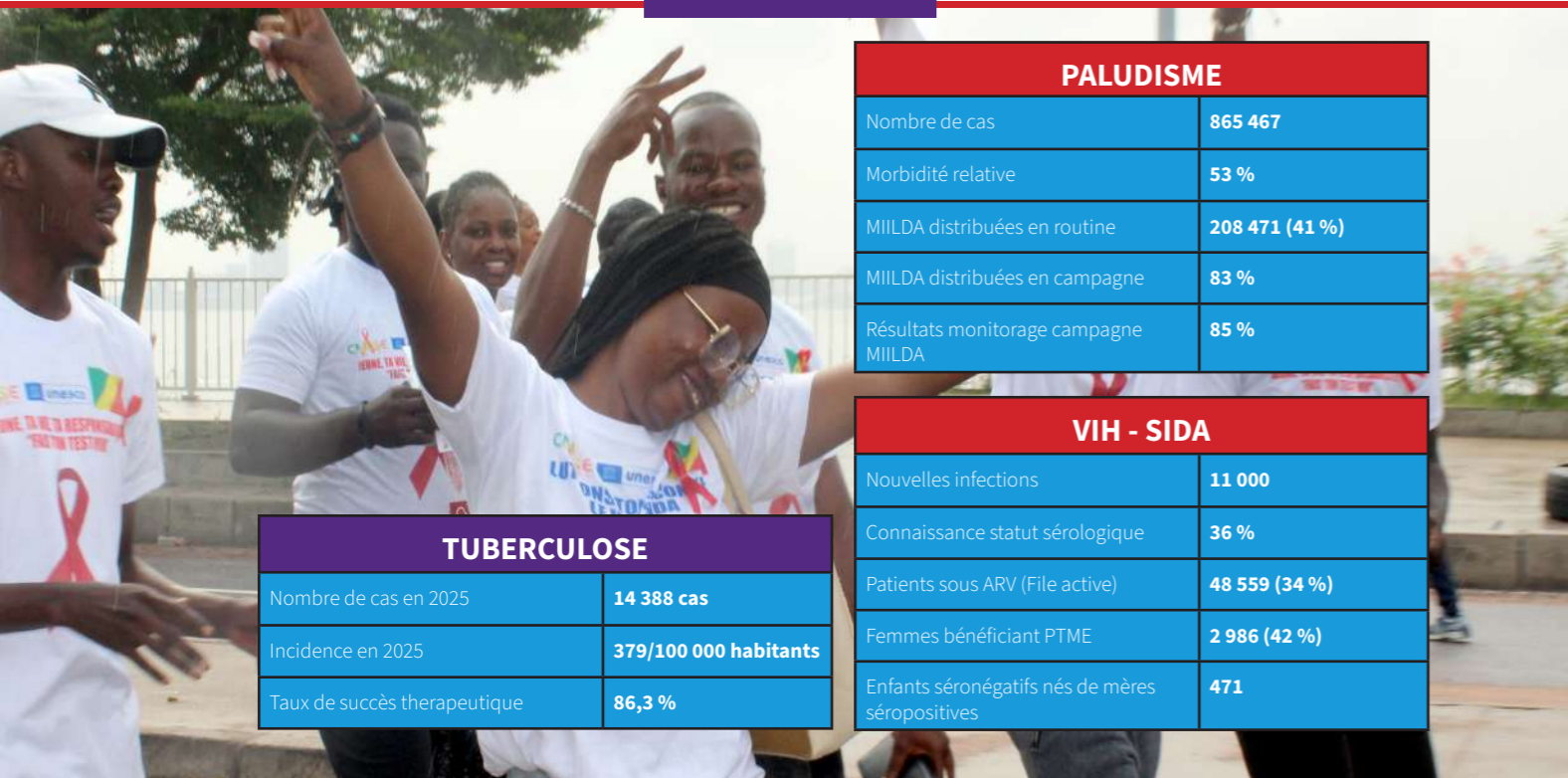
8- Renforcement de la gouvernance de la lutte contre les grandes endémies

La coordination nationale de la riposte au **VIH, à la tuberculose, au paludisme et aux hépatites virales** a été renforcée à travers la mise en place d'un mécanisme national de coordination et de groupes de travail thématiques.

Avec l'appui de l'OMS, quatre groupes de travail thématiques ont été constitués et plusieurs documents normatifs ont été élaborés, notamment :

- **les normes et procédures de prévention de la transmission mère-enfant du VIH (PTME)**
- **la stratégie de prophylaxie pré-exposition (PrEP)**
- **le guide d'introduction du traitement préventif intermittent du paludisme chez le nourrisson (TPIIn).**

Ces avancées renforcent la gouvernance et l'efficacité de la lutte contre les principales endémies.



PALUDISME	
Nombre de cas	865 467
Morbidité relative	53 %
MIILDA distribuées en routine	208 471 (41 %)
MIILDA distribuées en campagne	83 %
Résultats monitoring campagne MIILDA	85 %

VIH - SIDA	
Nouvelles infections	11 000
Connaissance statut sérologique	36 %
Patients sous ARV (File active)	48 559 (34 %)
Femmes bénéficiant PTME	2 986 (42 %)
Enfants séronégatifs nés de mères séropositives	471

TUBERCULOSE	
Nombre de cas en 2025	14 388 cas
Incidence en 2025	379/100 000 habitants
Taux de succès thérapeutique	86,3 %

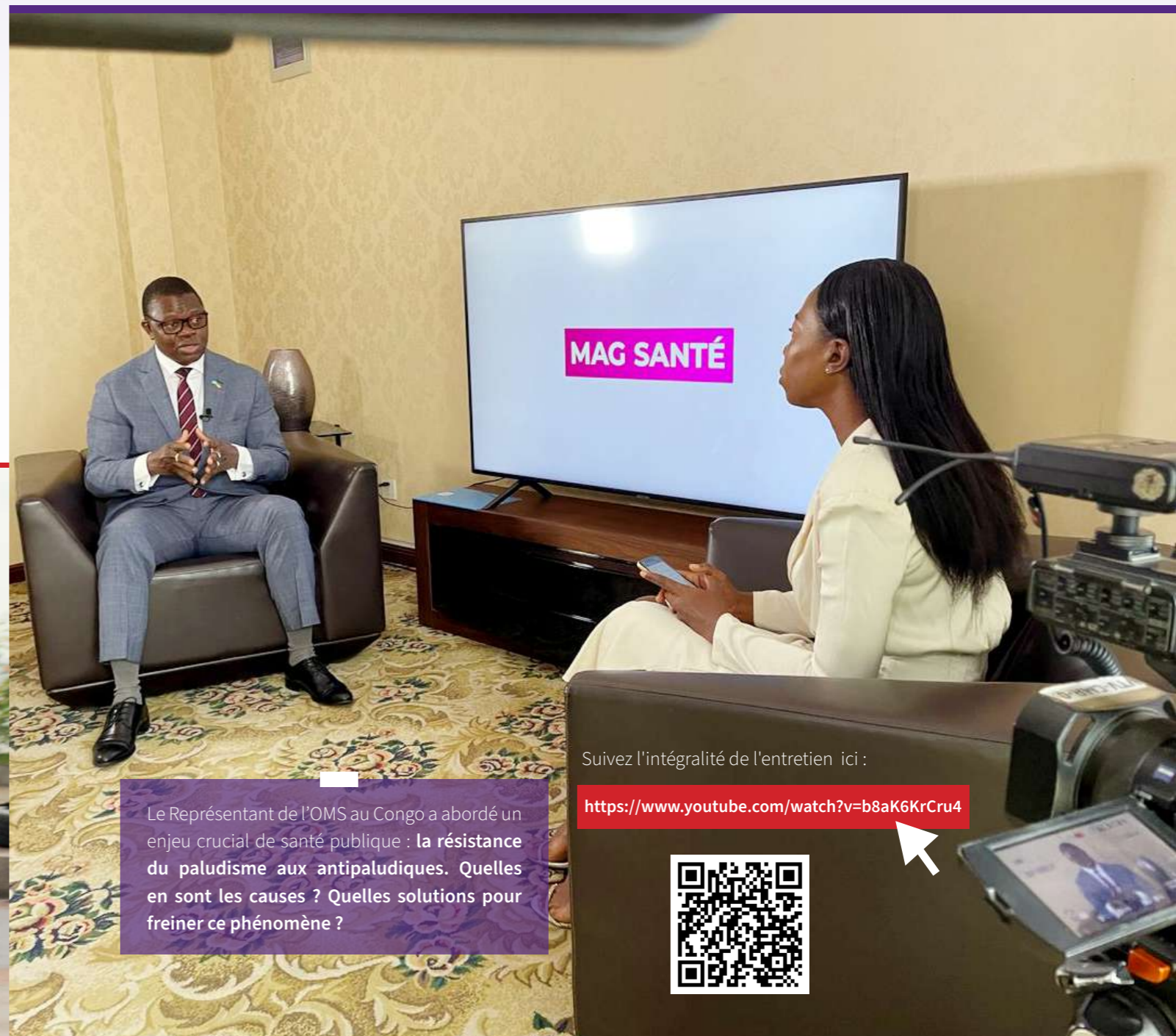
9- Renforcement de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens

Le Congo a organisé le **premier exercice de simulation sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans la région africaine** afin de tester les capacités nationales de détection et de réponse.

Les résultats de cet exercice ont permis d'identifier les forces et les axes d'amélioration du dispositif national. Ces travaux ont été complétés par la collecte des

données TrACSS 2025 et une enquête sur la qualité des antimicrobiens à l'aide de l'outil EPIONE, actuellement en cours de finalisation.

Ces initiatives contribuent à renforcer la surveillance, la qualité des médicaments et la coordination multisectorielle dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.



MAG SANTÉ

Suivez l'intégralité de l'entretien ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=b8aK6KrCru4>



Le Représentant de l'OMS au Congo a abordé un enjeu crucial de santé publique : **la résistance du paludisme aux antipaludiques. Quelles en sont les causes ? Quelles solutions pour freiner ce phénomène ?**

5

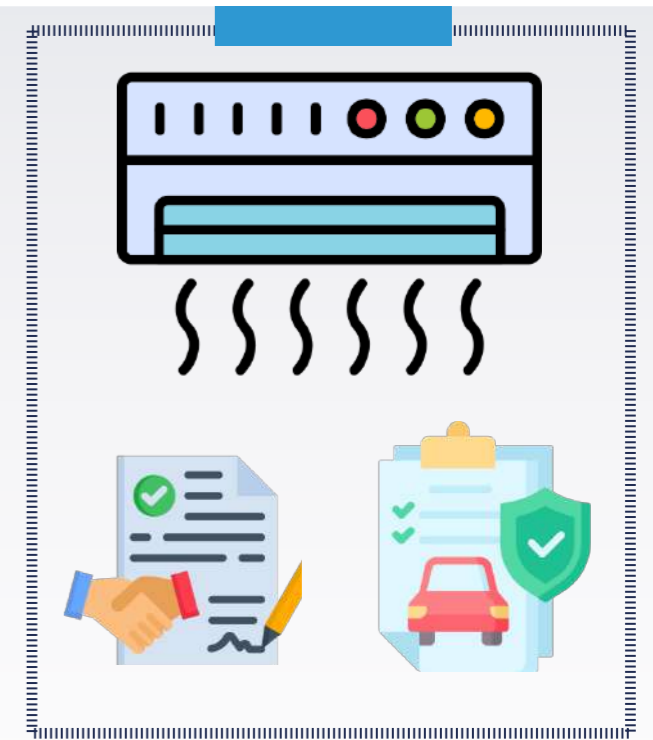
LEADERSHIP
& ADMINISTRATION

1- Efficience financière renforcée

En 2025, le Bureau pays de l'OMS Congo a réalisé une économie de **360 500 USD** sur ses dépenses, dans un contexte de crise financière liée notamment à l'annonce du retrait des États-Unis de l'OMS et au gel des fonds USAID.

Ces gains proviennent de mesures d'efficience telles que la rationalisation de la **consommation énergétique** (réduction de l'usage du groupe électrogène, des climatiseurs et équipements), la **renégociation de contrats avec les fournisseurs et la limitation des coûts logistiques** (réunions tenues au sein du Bureau). Les économies dégagées ont permis de soutenir des activités prioritaires du Ministère de la Santé et de la Population.

Malgré la contrainte budgétaire, le Bureau a maintenu une mise en œuvre performante avec un **taux d'absorption des fonds de 99%**, tout en se conformant aux principes de redétabilité et de rapportage en temps opportun envers les donateurs.



2- Mobilisation des ressources : vers une approche collective

Le Bureau pays a mobilisé 2 500 000 USD en 2025 grâce à une nouvelle dynamique institutionnelle faisant de la mobilisation des ressources une responsabilité partagée, intégrée dans la programmation technique et le partenariat.

Cette transformation a été accélérée par une master class de trois jours organisée avec l'appui de l'équipe mobilisation des ressources de l'OMS AFRO, renforçant les capacités du personnel et structurant l'élaboration de propositions de projets.

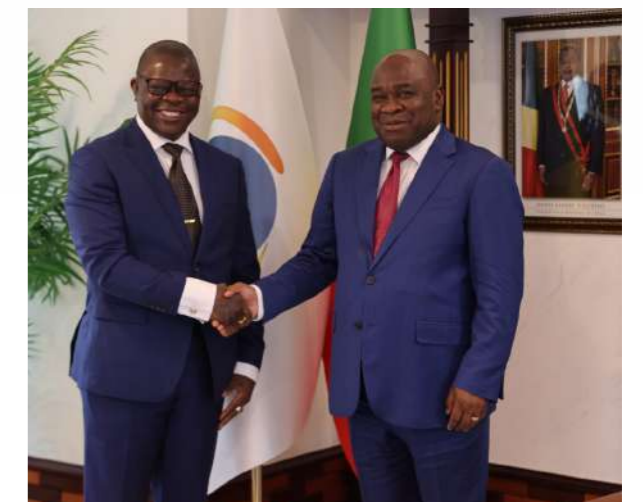
Cette approche a porté des résultats concrets lors de la riposte au choléra :

- **1 000 000 USD** mobilisés via le Contingency Fund for Emergencies (CFE) ;
- **1 000 000 USD** mobilisés conjointement auprès du CERF avec les agences du SNU ;
- **500 000 USD** obtenus de la Fondation SNPC pour la réponse choléra et Mpox.

Des engagements sont également en cours autour d'un projet de renforcement des soins de santé primaires visant une mobilisation de **6 milliards de Francs CFA auprès de la Fondation SNPC**.

2 500 000 USD

mobilisés en 2025



Poignée de main entre le Représentant de l'OMS au Congo et le Directeur général de la Fondation SNPC, après une audience, en 2025.

3- Programmation fondée sur les résultats et alignement stratégique

En 2025, le Bureau pays de l'OMS en République du Congo a renforcé son approche de gestion axée sur les résultats (GAR) afin d'améliorer la cohérence entre planification, mise en œuvre et suivi des interventions.

Une évaluation à mi-parcours menée dès janvier, complétée par un suivi semestriel, a permis d'identifier les écarts de performance, d'ajuster les priorités programmatiques et d'orienter la préparation du **Programme Budget 2026-2027**. Cette démarche a contribué à consolider le pilotage fondé sur l'évidence, la redevabilité et l'efficacité des actions.



Signature de la pancarte d'engagement de la SCP lors de la cérémonie de lancement le 5 décembre 2025.



Photo de groupe avec les officielles mettant fin à la cérémonie.

Sur la base de ces analyses, le **plan biennal 2026-2027** a été élaboré à travers un processus participatif impliquant les parties prenantes nationales, garantissant un alignement étroit avec le PNDS et la **Stratégie de coopération avec le pays**.

Un atelier national de validation a permis de confirmer les priorités stratégiques et les résultats attendus, renforçant ainsi l'appropriation nationale, la cohérence programmatique et les perspectives de mobilisation des ressources, en cohérence avec le **14^e Programme général de travail de l'OMS et la vision régionale**.



Cliquez pour télécharger le document de la Stratégie de Coopération OMS - Congo

4- Culture de la performance et reporting stratégique renforcés

La redevabilité et la visibilité stratégique se sont renforcées grâce à un dispositif structuré de suivi et reporting. Le Bureau a institutionnalisé des réunions hebdomadaires de coordination centrées sur la mise en œuvre, les défis, les leçons apprises et les mesures correctives.

En 2025, le Bureau a produit :

- Quarante (40) rapports hebdomadaires
- Quatre (04) rapports mensuels alignés sur les piliers du Manifeste du Directeur Régional
- Un (01) rapport semestriel régional
- Quatre (04) rapports trimestriels stratégiques adressés au Directeur régional.

Ce dispositif soutient l'anticipation des risques, l'ajustement des interventions et consolide la crédibilité institutionnelle du Bureau.



Une photo de la présentation du cadre de résultats du 14ème PGT de l'OMS.

5- Centre virtuel de documentation et d'information : continuité des services

En 2025, le Centre virtuel de documentation et d'information (CVDI) a maintenu ses activités malgré des contraintes internes :

- 4 conférences thématiques organisées
- 43 étudiants formés à la recherche documentaire
- 22 usagers (étudiants, médecins, chercheurs) ayant consulté les ressources.

Les conférences, animées notamment par l'Association des Médecins du Congo, ont porté sur des thèmes d'actualité et ont réuni au total **1053** participants par session. En 2026, des actions de renforcement des capacités « in situ » sont prévues dans les écoles et universités.



Photos des étudiants participant à la session de briefing sur les généralités de la rédaction et la publication d'un article scientifique au CVDI.



<p>African Index Medicus Une base de données internationale pour la littérature africaine de Santé.</p> <p>AIM African Index Medicus, une base de données internationale pour la littérature Africaine de Santé.</p>	<p>iris Institutional Repository for Information Sharing</p> <p>IRIS Dépôt Institutionnel de l'Organisation Mondiale de la Santé offre l'accès aux publications officielles de l'OMS.</p>	<p>GIFT Global Information Full Text</p> <p>GIFT The Global Information Full Text sponsorisé par l'OMS donne accès à la documentation en texte intégral.</p>
<p>Hinari Research in Health</p> <p>Hinari Crée par l'OMS et les éditeurs, Hinari donne accès aux publications de biomédecine et Santé.</p>	<p>African Health Observatory World Health Organization Africa</p> <p>AHO L'Observatoire Africain de la Santé présenté par l'OMS donne accès aux données sur la Santé en Afrique.</p>	<p>A la recherche des photos de haute qualité sur des thèmes de Santé ? Trouvez-les dans la nouvelle PHOTOTHÈQUE DE L'OMS CLIQUEZ ICI POUR Y ACCÉDER</p> <p>Galerie Photothèque de l'OMS propose des photos pertinentes sur les thèmes de Santé en Afrique.</p>

6- Communication externe

- Audience numérique et production de contenus

En 2025, l'OMS Congo a fortement accru sa présence digitale :

- **LinkedIn** : 907 → 7 290 abonnés
- **YouTube** : 369 → 586 abonnés
- **X/Twitter** : 7 438 → 8 027 abonnés
- **Facebook** : 44 900 → 47 603 abonnés

Cette progression s'explique par la publication régulière de :

- 335 contenus sur X, 211 sur LinkedIn, 211 sur Facebook, pour une audience estimée de plus de 200 000 personnes
- 28 vidéos sur YouTube
- 31 articles et communiqués
- 46 rapports (études et sitrep)
- Six (06) bulletins d'information

- 11 flyers numériques.

Ces publications sont disponibles sur le site web et la plateforme Poppulo. Plusieurs supports de communication pour la promotion de la santé de la santé ont été réalisés (banderoles, dépliants, flyers, kakemonos, etc.) en marge des activités.

Le Bureau a également renforcé ses partenariats médias avec **Canal+ et Vox Africa**, améliorant la couverture des actions de l'OMS.

Dans le cadre de la campagne innovante « **Vacances santé** » coordonnée par l'équipe de communication, **50 visuels en français et en lingala**, ont été produits par les 400 volontaires en ligne.

Le 12 juin 2025, le Dr Vincent Dossou SODJINOU a symboliquement offert sa place de Représentant à une fille, le temps d'un instant, dans le cadre de la journée porte ouverte à l'OMS Congo. Un geste fort, plein de sens : transmettre l'espoir, encourager l'engagement pour la santé en République au Congo dès le plus jeune âge.



CANAL+

POP



- La communication stratégique et l'engagement communautaire au cœur de la lutte contre le choléra

”

Vous ne pouvez pas attendre la bonne question. Cela pourrait ne pas venir.

La passerelle est la technique par laquelle vous passez de la question posée au message clé que vous souhaitez faire passer. ”

Rodrigue B. BARRY,

Expert en Communication sur les risques et engagement communautaire

[Atelier de formation de haut niveau en communication sur les risques et engagement communautaire \(CREC\) et en communication stratégique, le 25 août 2025.](#)

À Brazzaville, les 25 et 26 août 2025, 32 experts nationaux, responsables de communication des ministères et partenaires, ainsi que des cadres de l'OMS au Congo, ont été formés en **communication sur les risques et engagement communautaire (CREC)** et en **communication stratégique**.

Organisée par l'OMS en appui au ministère de la Santé et de la Population, cette formation s'inscrit dans la continuité d'un atelier de formation des formateurs tenu quelques jours plus tôt. Elle a permis d'approfondir les compétences des participants sur les différentes phases de la communication de crise : préparation, réponse et relèvement en s'appuyant sur des expériences concrètes issues de plusieurs pays africains. Animée par une expertise régionale, cette initiative a renforcé les capacités des acteurs à mobiliser efficacement les communautés, à lutter contre la désinformation et à adapter les messages aux réalités locales. Elle marque une avancée significative dans la riposte au choléra au Congo, en consolidant un noyau d'experts capables de porter des actions coordonnées, mesurables et durables.

En plaçant l'engagement communautaire au centre des stratégies sanitaires, l'OMS et ses partenaires contribuent à bâtir une réponse plus efficace, fondée sur l'écoute, la confiance et l'implication active des populations.



Un crieur public de Liranga pour la sensibilisation choléra.



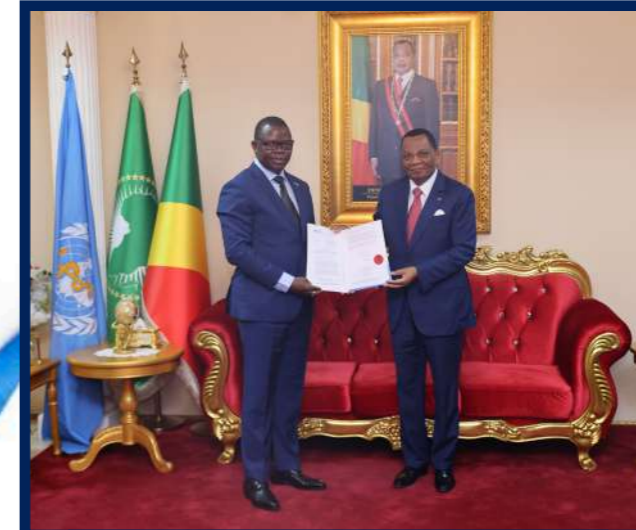
Photo de groupe de la session de clôture de l'atelier de formations des experts nationaux sur la CREC, le 26 août 2025.

Regardez les réalisations de l'OMS en République du Congo - 2025



Lien vers la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=d2bY2tbMEwA>



Présentation de la lettre de créance du Représentant de l'OMS au Congo au Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, le 27 juin 2025, à Brazzaville.

Merci / Matondo Mingi

à l'ensemble des partenaires techniques, financiers et opérationnels qui, par leur engagement constant, leur soutien stratégique et leur collaboration active aux côtés du Gouvernement congolais, ont contribué à améliorer l'état de santé et de bien-être des populations congolaises.





Photo de l'équipe de Foot de l'OMS Congo lors de la retraite 2025 du personnel.



Photo de famille de l'équipe du bureau pays de l'OMS au Congo - Retraite annuelle 2025



Avenue Charles De Gaulle, centre ville - Plateaux, B.P. : 2465, Brazzaville
afro.who.int/fr/countries/congo

Suivez-nous :    

